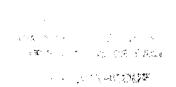
UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP - DAKAR

ECOLE INTER-ETATS DES SCIENCES ET MEDECINE VETERINAIRES E. I. S. M. V.

ANNEE 1989

N° 58





La Mesure des Cholinestérases chez les Poissons des genres Tilapia et Clarias au Sénégal

Application au Suivi de la Contamination du milieu aquatique par les Insecticides organophosphorés



THESE:

présentée et soutenue publiquement le 8 Décembre 1989 devant la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Dakar pour obtenir le grade de DOCTEUR VÉTÉRINAIRE (DIPLOME D'ETAT)

par

Paly CISSE

né le 23 Août 1959 à Médina-Mary (SENEGAL)

Président du Jury : Monsieur Ibrahima WONE

Professeur à la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Dakar

Directeur de Thèse et Rapporteur: Monsieur François Adébayo ABIOLA

Professeur Agrégé à l'E.I.S.M.V. de Dakar

Membres : Monsieur Samba DIOP

Professeur à la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Dakar

Monsieur Germain Jérôme SAWADOGO

Professeur Agrégé à l'E.I.S.M.V. de Dakar

ECOLE INTER-ETATS DES SCIENCES ET MEDECINE

ANNEE UNIVERSITAIRE 1938-1989

VETERINAIRES DE DAKAR

SCOLARITE

MS/MD

LISTE DU PERSONNEL ENSEIGNANT

I- PERSONNEL A PLEIN TEMPS

1- ANATOMIE-HISTOLOGIE-EMBRYOLOGIE

Kondi M. AGBA

Jean-Marie AKAYEZU

J. ALAMARGOT

Pathé DIOP

Maître de Conférences Agrégé

Assistant

Assistant

Moniteur

2- CHIRURGIE-REPRODUCTION

Papa El Hassan DIOP

Franck ALLAIRE

Moumouni OUATTA

Maître de Conférences Agrégé

Assistant

Moniteur

3- ECONOMIE-GESTION

Cheikh LY

Assistant

4- HYGIENE ET INDUSTRIE DES DENREES

ALIMENTAIRES D'ORIGINE ANIMALE

(HIDAOA)

Malang SEYDI

Serge LAPLANCHE

Saidou DJIMRAO

Maître de Conférences Agrégé

Assistant

Moniteur

5- MICROBIOLOGIE-IMMUNOLOGIE PATHOLOGIE

INFECTIEUSE

Justin Ayayi AKAKPO

Mme Rianatou ALAMBEDJI

Pierre BORNAREL

Assistante

Professeur

Assistant de Recherches

Julien KOULDIATI

Moniteur

6- PARASITOLOGIE-MALADIES PARASITAIRES-ZOOLOGIE

Louis Joseph PANGUI

Maître de Conférences Agrégé

Jean BELOT

Maître-Assistant

Salifou SAHIDOU

Moniteur

7- PATHOLOGIE MEDICALE-ANATOMIE PATHOLOGIE

ET CLINIQUE AMBULANTE

Théodore ALOGNINOUWA

Maître de Conférences Agrégé

Roger PARENT

Maître-Assistant

Jean PARANT

Maître-Assistant

Jacques GODFROID Yalacé Y. KABORET

Assistant ASsistant

Ayao MISSOHOU

Moniteur

8- PHARMACIE-TOXICOLOGIE

François A. ABIOLA

Maître de Conférences Agrégé

Lassina OUATTARA

Moniteur

9- PHYSIOLOGIE-THERAPEUTIQUE PHARMACODYNAMIE

Alassane SERE

Professeur

Moussa ASSANE

Maître-Assistant

Mohamadou M. LAWANI

Moniteur

10- PHYSIQUE ET CHIMIE BIOLOGIQUES ET MEDICALES

Germain Jérôme SAWADOGO

Maître de Conférences Agrégé

Samuel MINOUNGOU

Moniteur

11. ZOOTECHNIE-ALIMENTATION

Kodjo Pierre ABASSA

Chargé d'enseignement

Moussa FALL

Moniteur

- CERTIFICAT PREPARATOIRE AUX ETUDES VETERINAIRES (CPEV)

Lucien BALMA

Moniteur

II- PERSONNEL VACATAIRE

- BIOPHYSIQUE

René NDOYE

Professeur

Faculté de Médecine et de Pharmacie

Pharmacie.

Université Ch. A.DIOP

- Mme Jacqueline PIQUET

Chargée d'enseignement

Faculté de Médecine et de Pharmacie

Université Ch.A. DIOP

Alain LECOMTE

Maître-Assistant

Faculté de Médecine et de Pharmacie

Université Ch. A.DIOP

Mme Sylvie GASSAMA

Maître-de Conférences

Faculté de Médecine et de Pharmacie

Université Ch.A.DIOP

More H. SOW

Assistante

Faculté de Médecine et de Pharmacie

Université Ch.A.DIOP

- BOTANIQUE-AGRO-PEDOLOGIE

Antoine NONGONIERMA

Professeur

IFAN-Institut Ch.A.DIOP

Université Ch.A.DIOP

- ECONOMIE GENERALE

Oumar BERTE

Maître-Assistant

Faculté des Sciences Juridiques et

Economiques

Université Ch.A.DIOP

- AGROSTOLOGIE

- Mr MANDRET

Ingénieur agronome, Agropastoraliste

(I.E.M.V.T.) en poste au Laboratoire

de Hann.

- Mr AIDARA

Ingénieur agronome

Ministère de développement rural

- Dr GROUZIS

Ecoloque, ORSTOM

III- PERSONNEL EN MISSION (prévu pour 1988-1989)

- PARASITOLOGIE

- L. KILANI

Professeur

ENV Sidi Thabet (TUNISIE)

.../...

S. GEERTS

Professeur Institut Médecine Vétérinaire Tropicale ANVERS (Belgique)

- PATHOLOGIE PORCINE ANATOMIE PATHOLOGIQUE

A. DEWAELE

Professeur

Faculté Vétérinaire de CURGHEM Université de LIEGE. (BELGIQUE)

- PHARMACODYNAMIE GENERALE ET

SPECIALE

P.L. TOUTAIN

Professeur

Ecole Nationale Vétérinaire TOULOUSE (France)

- MICROBIOLOGIE-IMMUNOLOGIE

Melle Nadia HADDAD

Michel Adelin J. ANSAY

Maître de Conférences Agrégée E.N.V. Sidi THARET (TUNISIE)

- PHARMACIE-TOXICOLOGIE

L. EL EMHRI

Maître de Co**nférences Agrégé**

F.N.V. Sidi THABET (TUNISIE)
Professeur Faculté de Médecine

Vétérinaires

Université de LIEGE (BELGIQUE)

- ZOOTECHNIE-ALl ENTATION

R. WOLTER

Professeur

ENV ALFORT (FRANCE)

R. PARIGI BINI

Professeur Faculté des Sciences

Agraires

Université de PADOUE (ITALIE)

Technicie de laboratoire

Faculté des Sciences Agraires Université de PADOUE (ITALIE)

- INFORMATIQUE STATISTICIENNE

R. GUZZINATI

Dr. G. GUIDETTI

Technicien de la Faculté des

Sciences Agraires

Université de PADOUE (ITALIE)

	מ	
	E	- A Allah le Tout Puissant
•	D	- A son Prophète Mouhammad (PSL).
D		- A mes parents pour les énormes sacrifices consentis;
E	1	- A mon épouse Gnouma Aïssatou CISSE pour la patience cdnt dont tu as su faire preuve
	С	- A mon fils Mohamed pour que tu fasses beaucoup mieux.
D	A	- A la grande famille DJEBO et particulièrement à la famille SAKHO de Dakar pour le soutien à tous égards
I	С	- A la mémoire du feu Saliou DIOP et sa à sa famille de Vélingara.
	E	- A la famille Boubou CISSE de Kolda.
С	s	- A Amadou Doudou CISSE et famille à Richard-Toll pour les accueils spontannés, généreux et chaleureux.
		- A tous mes amis
A		- A tous les Etudiants de l'EISMV.
C		- A l'ACDI pour l'appui à la réalisation de ma vocation.
E		- Au SENEGAL, Mon Pays.

<u>S_____</u>

A NOS MAITRES ET JUGES

A MONSIEUR IBRAHIMA WONE

Vous avez, malgré , un emploi du temps fort chargé et les contraintes de ce jour Saint du Vendredi, accepté de présider notre jury de thèse.

Votre constante disponibilité, vos qualités humaines et votre grande érudition vous ont toujours charmés.

HOMMAGES RESPECTUEUX.

A MONSIEUR FRANCOIS ADEBAYO ABIOLA

Nous vous devons une reconnaissance toute particulière, vous qui avez inspiré et dirigé ce travail. Tout au long de son déroulement nous avons été impressionné par vos multiples qualités.

Votre énorme capacité de travai ,
votre rigueur scientifique qui n'exclut nullement la chaleur
et la cordialité dans vos relations avec les étudiants,
votre constante disponibilité n'en sont que quelques exemples .
Puissiez-vous trouver dans ces quelques lignes notre gratitude
et notre profond attachement.

MERCI.

A MONSIEUR SAMBA DIOP

Vous avez bien voulu effectuer ce long déplacement de Cotonou à Dakar pour siéger à notre jury de thèse.

Merci de cet Honneur que vous nous faites et de l'intérêt que vous portez sur notre travail.

TRES PROFONDES GRATITUDES

A MONSIEUR GERMAIN JEROME SAWADOGO

Vous nous faites un très grand honneur en acceptant d'être parmi nos juges et ceci malgré vos multiples occupations.

TRES SINCERES RECONNAISSANCES ET PROFONDES
GRATITUDES

REMERCIEMENTS

- A ABDOULAYE DIAW Technicien du laboratoire de Pharmacie Toxicologie de l'EISMV de Dakar
- A MONSIEUR MAMADOU DIAGNE Chef de la division Pêche continentale de la Direction des Eaux, Forêts et Chasses : pour les accueils chaleureux, les conseils, informations et collaboration.
- Au personnel du Serwice des Eaux-Forêts et Chasses de Richard-Toll plus particulièrement à MR BADJI CHEF DU SECTEUR et PAUL WALLY NDIAYE (ATEF) Ansooumana pour la franche et efficace collaboration.
- Aux pêcheurs du village de Bountau Boat (Lac de Guiers)
- A monsieur Alioune SENE chef du Service Recherche à la Compagnie Sucrière sénégalaise (C.S.S.) à Richard-Toll, pour sa disponibilité et sa franche collaboration.
- A Monsieur Le Directeur Général de la Société de Développement Agricole et Industriel (SODAGRI) et à MM Bocar GUISSE et Alioune DIOUF pour leur sincère collaboration,
- Au personnel du Service de l'élevage de Vélingara pour leur collaboration.

ABLE 9es MATIERES	PAGES
INTRODUCTION :	01
PREMIERE PARTIE : LES MILIEUX DE L'ETUDE	05
Chapitre I - Le lac de Guiers	, 07
I. Description et situation géographique.=	07
II. Climatologie de la Région du lac de	
Guiers=	09
III. Caractéristiques spécifiques	
du lac de Guiers	13
-1/- Hydrologie du lac de Guiers=	13
-2/- Physico-chimie, des eaux du lac	
de Guiers=	15
-3/- Caractéristiques chimiques=	15
IV. Facteurs biotiques de la région du	
lac de Guiers	16
A. Flore de la région du lac de Guiers=	16
-1/- Végétaion terrestre=	16
-2/- Végétation aquatique=	17
a)- Le phytoplancton	17
b)- La végétation supérieure=	17
B. Faune de la région du lac de Guiers=	1 8
-1/- Faune aquatique	1 8
a) - Invertébrés	1 3
b) - Faune piscicole	19
c) - Faune avienne	1 9
-2/- Faune terrestre	19
V, Utilisation urbaine de l'eau du lac	
de Guiers	20
VI. La pêche au lac de Guiers=	21
VII. Activités agro-industrielles dans la	
région du lac de Guiers : La Compagnie sucrière Sénégalaise (C.S.S.)=	22
A. Installations hydro-agricoles de la C.S.S.: Structure et bilan fonc-	
tionnel	24 24
-1/-Le système d(i.rigation= -2/-Le système de drainage=	24 27
Blareme de didinades	2.0/000

B. Physico-chimie des eaux utilisées par la C.S.S	30
C. Pesticides utilisées par la C.S.S. (campagne 1987-1988)=	33
CHAPITRE II - La bassin de l'Anambé	36
I.Description et situation géographique=	36
II.Climatologie de la région	3 6
III.Caractéristiques spêcifiques=	39
A - Hydrologie,	39
B - Physico-chimie des eaux de la Kayanga	
et de l'Anambé	40
IV. Activités agro-industrielles dans la	
zone du bassin de l'Anambé	40
A. La Société de Développement Agricole	
et Industrielle (SO.DA.GRI.)=	40
-1/- Installations hydro-agricoles du projet Anambé= -2/- Bilan de la campagne agricole 1988-1989=	41
B. Autres sociétés agro-industrielles opérant dans la zone de l'Anambé. La Société de Développement des Fibres Textiles (SO.DE.FI.TEX)	45
DEUXIEME PARTIE : LA POLLUTION DU MILIEU AQUATIQUE=	47
Chapitre 1 - Généralités sur la pollution du milieu aquatique	4 3
I. Intervention de l'homme dans le procese sus de poluution du milieu aquatique=	49
A. Types de pollutions du milieu aqua- tique	51
-1/- Pollution dues aux polluants de nature physique	51
-2/- Pollution dues aux polluants de nature chimique	51
tions	52
	/

•.

	PAGES
II. Les insecticides organophosophorés=	54
-A. StructureL et classification=	55
1). Les phosphates	56
2). Thionophosphates phosphorothiona- tes	57
b). Les phosphothionothiolates ou phosphorodithionates	58 59
5). Les phosphoramides	60
-B. Propriétés physicochimiques des I.O.P* * Propriétés physiques* * propriétés chimiques*	61 61 61
~C. Usage des I.O.P≃	62
-D. Mécanisme d'action toxique des	64
1). Rappels physiologiques sur les acteurs de la transmission ner-	
veuse synaptique	64
a)- L'acétylcholine (ACh)	64
b=- Les cholinestérases (ChE)=	65
2). Di s tribution des c holinestérases dans tissus	66
3). Rôles de l'acétylcholine et des cholinestérases dans la trans- mission nerveuse synaptique=	69
Chapitre 2 - Effets des insecticides organophosphorés sur les biocénoses aquatiques=	74
.I Origines de la contamination du milieu aquatique par les I.O.P	74
phorés sur les biocénoses aquatiques=	75
-A. Effets sur les poissons=	75
-B. Effets sur le phytoplancton=	79
-C. Effets sur les invertébrés aqua- tiques	79
.III Diagnostic des intoxications par les	03
-A. Les méthodes titrimétriques=	S 1
-B. Les méthodes gazométriques	81
C. Les méthodes électrométriques	82
-D. Les méthodes colorimétriques=	ն2

•	Pages
TROISIEME PARTIE : MESURE DE L'ACTIVITE CHOLINESTE- RASIQUE CHEZ LES POISSONS=	84
Chapitre 1 - Matériel et méthodes	3 5
I. Les poissons	85
-A Description dés prélèvements=	85
-1/- Prélèvements du lac de Guiers=	85
-2/- Prélèvements effectués dans l'Anambé	89
-B Préparation des échantillons=	92
-1/- Dissection des organes=	93
-2/- Préparation des homogénats≃	93
II. Matériel de laboratoire=	94
-A Le spectrophotomètre	94
-B Les réactifs	94
-Les accessoires	96
III. Dosage des cholinestérases=	96
-1/- Principes=	96
-2/- Méthodes	97
a)- Conditions requises pour un bon dosage	98
b)- Cinétique de la réaction d'hydro- lyse de l'ACh par les ChE=	99
c) - Détermination de l'hydrolyse non enzymatique des substrats	100
d)- Méthode de calcul des activités cholinestérasiques	100
Chapitre 2 - Résultats	
I. Effets du milieu d'homogénéisation sur l'activité cholinestérasique	102
II. Cinétique de la réaction d'hydrolyse de l'ACh par les ChE	106
III. Variations de l'action à chelinestéra- sique en fonction de l'organe	10 8
IV. Variations de l'activité cholinestéra- sique en fonction du temps	113
-A Zone du lac de Guiers	113
-B Zone de l'Anambé	117
V. Variations de l'acti. Il abolinestérasi- que en fonction du lieu de prélèvement=	119

Chapitre 3 - Discussion	121
-ADu choix des espèces=	121
-B. Des_lieuxx de prélèvement=	121
-C. Du choix des organes=	122
-D. Des substrats=	123
-E. De l affet du milieu d'homogénéisation sur l'activité cholinestérasique=	125
-F. Des précautions d'emploi=	126
CONCLUSION. GENERALE=	12 8
BIBLIOGRAPHIE=	132
ANNEVE	41.0

.



"Par délibération, la Faculté et l'Ecole ont décidé que les opinions émises dans les dissertations qui leur seront présentées, doivent être considérées comme propres à leurs auteurs et qu'elles n'entendent leur donner aucune approbation ni improbation".

INTRODUCTION

•

.

Dans un monde qui doit faire face, de plus en plus, à des besoins sans cesse croissants en aliments, la nécessité de protéger les plantes contre leurs prédateurs n'est plus à démontrer. Elle constitue en effet un des passages obligés pour l'amélioration des rendements agricoles et une garantie pour une meilleure conservation des récoltes.

Cette lutte phytosanitaire utilise des produits chimiques désignés sous le nom général de "pesticides" qui inclut les insecticides ; parmi ceux-ci, les organophosphorés occupent une place importante, sans doute à cause de leur grande efficacité dans l'action antiparasitaire doublée d'une rémanence relativement faible dans le milieu extérieur.

Mais en dépit des avantages certains résultant de leur usage, ces composés chimiques présentent des inconvénients, notamment par leurs effets aigus où à long terme sur les populations non cibles de divers écosystèmes.

Le milieu aquatique constitue très souvent le réceptacle des effluents agroindustriels, de même que des eaux de ruissellement des cultures riveraines ou des bassinsversants des cours d'eaux et lacs, tous pouvant véhiculer des résidus d'organophosphorés. Pourtant ces eaux de surface ne sont pas des eaux inertes, stériles. Elles constituent un véritable "monde" avec un ensemble d'êtres vivants aussi nombreux que diversifiés, en parfait équilibre au sein d'un biotope qui leur offre un cadre de vie propice. De plus, ces eaux deviennent une source importante pour l'alimentation

en eau des agglomérations urbaines et représentent d'autre part une importante source de protéïnes animales par le biais de la pêche voire de l'agriculture et de l'élevage.

Etudes écologiques prennent en compte le stress imposé à cet écosystème par les effets directs ou indirects des insecticides organophosphores, Pour cela il faut outre la définition de normes de qualité des eaux de surface et des effluents, mettre au point des méthodes simples mais sensibles et fiables de contrôle et de suivi des niveaux de pollution.

En ce qui concerne les insecticides organophosphorés, leur identification directe est difficile et même s'il est possible, leur véritable rôle dans le processus de pollution aux taux détectés, est difficilement déterminable. C'est pourquoi il est préférable de procéder à leur mise en évidence de façon indirecte, notamment par des méthodes biologiques. Ces méthodes font intervenir des enzymes spécifiques : les Cholinestérases. Plusieurs méthodes ont été mises au point à cet effet et parmi elles, figure celle de ELLMAN.

Ce présent travail a deux objectifs principaux :

1- Maîtriser à l'Ecole Inter-Etats des Sciences et Médecine Vétérinaire de Datar une méthode fiable de mesure des cholinestérases chez les poissons d'eau douce.

2- Etablir si les taux des cholinestérases peuvent être en relation avec le degré de pollution du milieu aquatique dans les conditions réelles.

Les résultats obtenus devront permettre de faire les choix adéquats surtout en matière d'organes sensibles aux variations des Cholinestérases, de substrats adéquats, de moments de prélèvement etc...

Trois parties composent notre argumentation :

- La première présente les milieux de l'étude.
- La deuxième traite des sources de pollution du milieu aquatique.
- La troisième expérimentale, présente nos résultats et observations.

PREMIERE PARTIE

LES MILIEUX DE L'ETUDE

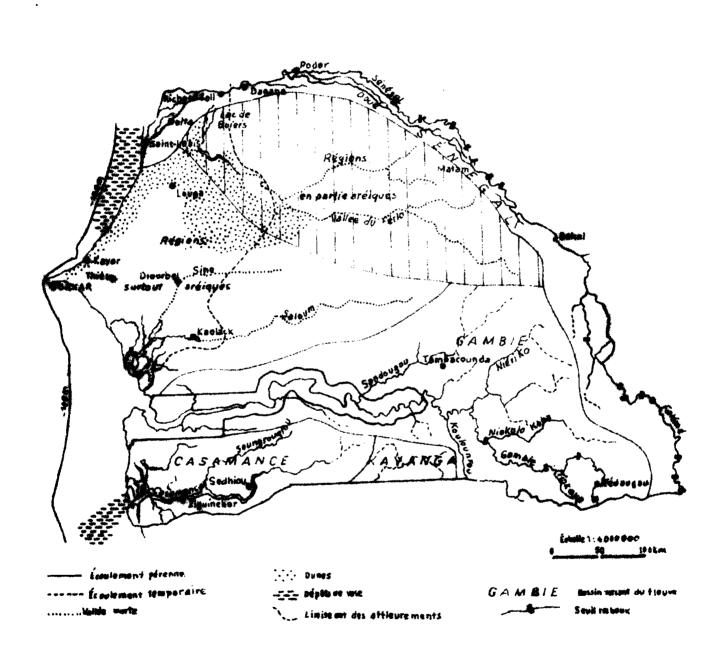
Nos. travaux se sont déroulés dans deux régions :

l'une au nord du Sénégal, le lac de Guiers et l'autre au sud, le bassin de l'Anambé (Carte n°1).

Cette partie comportera donc deux chapitres :

- 1- Etude de la région du lac de Guiers
- 2- Etude de la région du bassin de l'Anambé.

Carte Nº 1 : LES ZONES DE L'ETUDE



CHAPITRE 1 : LE LAC DE GUIRRS

I- DESCRIPTION ET SITUATION GEOGRAPHIQUE

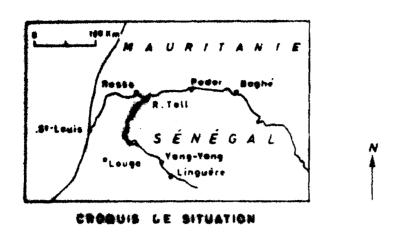
Le lac de Guiers se présente comme une dégression naturelle peu profonde, allongée suivant l'ame nord-sud, longue d'environ SOkm et large de 7km (8). Il est situé à cheval eur dous régions administratives, celle de Louga et celle de Saint-Louis et s'inscrit dans un quadrilatère entre 15°25 et 16° de longitude Quest et 15°40 et 16°25 de latitude nord.

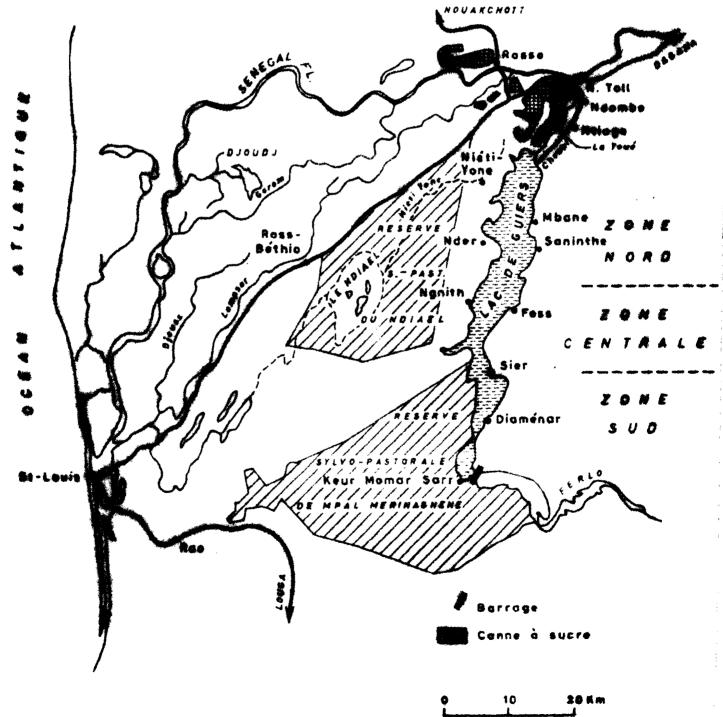
Le lac communique avec le Fleuve Ménégai par l'imtermédiaire d'un chenal long de 17km qui est la Tsoué (darte nº2), Dame se configuration actuelle le lac se subdivise en deux grandes régions :

- une partie nord longue de 30 km et large de 5 à 7 km, veste nappe d'eau libre représentant plus de 85p.100 du volume total,
- une partie sud, longue de 20 km, étroite, encaissée et paresmée d'ilôts plus ou moins apparents selon la position du plum d'emu du lac.

La région nord est limitée à son extrêmité la plus septentrionale par les digues de l'exploitation agricole de la compagnie sucrière sénégalaise (C.S.S.); la région sud est isolée de l'ancienne Vallée du Ferlo par le barrage de Keur-Momar-Barr.

Cotars SITUATION GÉOGRAPHIQUE DU LAC DE GUIERS





La superficie totale du lac aux hautes eaux est de 30.000 ha mais elle se réduit à ;7000ha aux basses eaux. La superficie innondable est estimée à 13.000ha.

La dépression regorge de ressources naturelles importantes (eau, poissons...), ce qui fait qu'il revêt une importance sociale et économique.

II- CLIMATOLOGIE DE LA REGION DU LAC DE GUIERS

La région du lac de Guiers appartient à la zone climatique dite sahélienne caractérisée par une brève saison des pluies (mi-juillet à mi-Octobre) et une longue saison sèche (mi-septembre à mi-juillet).

Pendant l'hivernage les précipitations sont faibles et inégalement réparties dans le temps et l'espace. La pluviométrie moyenne est de 250 mm/an.

Les températures sont relativement élevées pendant presque toute l'année (tableau n°1).

TABLEAU N°1: TEMPERATURES MINIMALES, MAXIMALES ET MOYENNES EN °C A RICHARD-TOLL DE 1975 à 1987

Mote	!] J	F	M	l A	М	J	J	A	S	0	N	D
Min	! !14,06 !	15,23	17,23	19,40	20,66	22,83	24,00	24,46	21,63	22,60	18,03	15, 13
i Maox	! ! 30 , 10	33,40	35, 26	1 37,63	1 138,66	38,10	35 , 66	34, 93	35,30	37 ,5 0	34,73	31,60
Моу	22,23	1 124,20	26,16	! !28,13	! 29,40	30,06	29,60	2 9 ,5 0	29,86	29,76	26, 50	23,23

Source: Service hydro-pedo-metéo, C.S.S., Richard Toll.

Les mois de décembre, janvier et février sont les plus froids alors que ceux d'avril, mai et juin sont les plus chauds. Ces températures élevées influent généralement sur la rapidité de dégradation des pesticides en augmentant la vitesse des réactions chimiques et l'intensité du métabolisme des êtres vivants du milieu. En plus les rayons ultra-violets accélèrent la vitesse de décomposition de la plupart des pesticides. Elles safement également sur l'évaporation des eaux de surface.

L'évaporation du lac atteint environ 2m/an (tableau n°2)

TABLEAU N°2: EVAPORATION EN MM/JOUR; MOYENNES MENSUELLES

DE 1975 A 1987 AU LAC DE GUIERS

Mois	J	F	M	I A	! 14 !	! ! J !	! !J	! !A !	! !S ! !	0	N	D	
! 1 mm/j !	1 1 8,96 1	10,7	11,86	13,1	13,46	11,76	10,03	8,80 !	7,86	9,26	8,76	8,10	

Source: Service hydro-pédo-météo, C.S.S. Richard-Toll.

Cette évaporation des eaux est également favorisée pre la vitesse des vents. Les vents dominants ont une direction générale nord-nord-Est et Ouest -Nord-Ouest et soufficent principalement pendant trois périodes (30) :

- entre Juin et septembre souffle la mousson dans la direction sudiouest.
 - entre janvier et mars, c'est la période des alizés,
- pendant presque toute l'année souffle l'harmattant vent chauge et sec qui entraîne une érosion très importante des sols et un fort déficit de saturation en eau de l'air.

L'humidité relative de l'air varie également au cours de l'année (tableau n°3).

TABLEAU N°3: HUMIDITES MINIMALES ET MOYENNES EN P.100 DE 1975 A 1987 A PICHARD-TOLL

Mois	J	F	М	A .	M	J	3	ת	s	0	Ŋ	D
Min	40	24,33	24	24,56	30,00	38,66	49	51,66	51,66	33,00	28,66	31,33
Meat .	Ю	68,33	75,33	81,33	84,3 3	90,33	94,66	93,33	93,33	88,00	78,66	71,33
Мо у	49,33	46,00	43,33	53 , 00	57,66	69,00	79,33	78,66	78,66	63,33	53,00	49 ,6 6

Source: Service hydro-pedo-météo, C.S.S., Richard-Toll.

Tous ces facteurs climatiques influent sur la stabilité, la dégradation et par conséquent sur la toxicité des pesticides.

III- CARACTERISTIQUES SPECIFIQUES DU LAC DE GUIERS

1- HYDROLOGIE DU LAC DE GUIERS

L'hydrologie du lac de Guiers est fortament conditionnée par la pluviométrie et les hauteurs d'eau dans le fleuve Sénégal.

Le régime de celui-ci est de type tropical, caractérisé par une seule crue entre Juin-Juillet et Octobre Novembre. Elle est perceptible à Richard-Toll vers le mois de Juillet (22).

du fleuve Sénégal réalimente le lac par l'intermédiaire du chenal de la Taoué, long de 17 km. Au confluent du Sénégal et de la Taoué, la présence de deux barrages assure le remplissage maximal du lac en fonction des crues du fleuve. Juste avant celles-ci signalons la présence d'une langue salée marine venue de l'Océan Atlantique, en aval du fleuve. La remontée d'eau dans le fleuve est tellement bas qu'il est inférieur au niveau zéro. Les eaux salées de la marée ne sont repoussées vers l'Océan Atlantique qu'avec l'arrivée de l'onde de crue venant de l'amont du fleuve en hivernage.

Deux phases peuvent être distinguées au cours du remplissage du lac :

- La première phase commence avec l'arrivée de l'onde de crue à Richard-Toll et le retrait de la langue salée marine.

Les deux barrages sur la Taoué sont ouverts ; le lac se remplit à partir - de l'écoulement des eaux fluviales à travers le ce déversement s'explique par la différence de niveau des deux milieux qui est de 100 à 150 cm.

La seconde phase débute lorsque le fleuve amorce sa décrue, le lac est à son maximum. Le barrage aval est alors fermé pour éviter le reflux des eaux stockées vers le fleuve. Le barrage amont reste ouvert, permettant à la Compagnie Sucrière Sénégalaise (C.S.S.) de s'alimenter à partir du fleuve tant que la langue salée du fleuve se trouve en aval de Richard-Toll. A l'arrivée de la marée, le parrage amont est fermé; avec l'ouverture du barrage aval, la C.S.S. assure l'irrigation de la canne-à-sucre à partir des eaux lacustres (8).

Avec la mise en marche de deux barrages sur le fleuve

Sénégal (barrage régulateur et hydroélectrique de Manantali(Mali)

sur le Bafing, affluent principal du Sénégal, et barrage

et d'irrigation de Diama, à cheval entre la Sénégal et la

Mauritanie) le rôle des ponts-barrages de Richard-Toll est

considérablement réduit. En effet les barrages de Diama et Manantali permettent un meilleur remplissage du lac et le maintien du plan d'eau à un niveau plus élevé (22).

Les apports des différentes sources d'alimentation du lac de Guiers ont été évalués en 1982 (9) ; ils sont assurés essentiellement par :

- les crues du fleuve Sénégal 81p.100

- les apports météoriques 11p.100

- les eaux de drainage de la C.S.S. 9p.100

Les pertes en eaux proviennent en majeure partie de :

- l'intense évaporation : 79p.100
- les pompages conjugués de la C.S.S. (19p.100) et de l'usine de traitement des eaux de la SONESS (Société Nationale d'Exploitation des Eaux du Sénégal) implantée à NGnuith.

2- PHYSICOCHIMIE DES EAUX DU LAC DE GUIERS

La température des eaux du lac de Guiers est généralement plus élevée que celle des eaux du fleuve Sénégal. La différence est d'environ 1°C (15). Cette température présente des variations saisonnières voire mensuelles. C'est ainsi qu'en 1979, la moyenne mensuelle des températures lacustres la plus faible était celle de panvier (22,5°C) et la plus élevée, celle de Juin (31°C). En général ces températures s'homogéneïsent de la surface au fond en début de matinée (14).

3- CARACTERISTIQUES CHIMIQUES

L'une des caractéristiques principales des eaux du lac de Guiers réside dans l'importante variation observée dans le temps et l'espace, des paramètres hydrochimiques. Les eaux méridionales sont en effet nettement plus minéralisées que celles de la région nord.

Les phases de dilution et de concentration se succèdent au rythme saisonnier du rétablissement et de l'interruption de la liaison entre le Fleuve et le lac.

L'augmentation de la salinité des eaux lacustres est essentiellement contrôlé par le processus d'évaporation. L'intervention des nappes phréatiques salées, reliques des anciennes transgressions marines (Nouackchottien) n'est pas à négliger, de même que le rejet dans la zone nord du lac, du surplus d'eau des zones irriguées (8; 9).

IV- FACTEURS BIOTIQUES DE LA REGION DU LAC DE GUIERS

.A. FLORE DE LA REGION DU LAC DE GUIERS 1- VEGETATION-TERRESTRE

La végétation terrestre est composée d'une strate arborée, arbustive, et d'une strate herbacée. Dans les strates arborées et arbustives prédominent les accacia (Accacia nilotica, A. adansoni, A. radiana) et Balanites aegyptiaca.

La strate herbacée est composée en partie de Graminées dont Aristida funiculata, A. longiflora, Pennisetum Cenchrus biflorus...) (30)

.../...

2. VEGETATION AQUATIQUE

Elle est composée du phytoplaneton et de la végatation supérieure.

a/ Le phytoplancton

Le peuplement phytoplanctonique du lac de Guiers est constitué de 49 espèces réparties en 4 Embranchements : les Chromophytes, 23 espèces, les Chlorophytes 14 espèces, les Cyanophytes 8 espèces et les Euglénophytes par 4 espèces (14).

Ces différentes espèces sont inégalement réparties dans l'espace (la densité algale diminue du nord vers le sud). Ce phénomène est lié à la profondeur des eaux lacustres et aux rejets des eaux d'irrigation de la C.S.S. et de la SAED. (Société d'Aménagement des Eaux du Delta).

La densité phytoplanctonique varie également avec le temps ; elle est plus élevée en Mars-Avril (saison-sèche) et plus faible en Mai-Juin .

b) b/ La véo ation supérieure

Jadis diversifiée, elle est menacée par les effets conjugués de la sécheresse, des activités humaines et de la concentration sans cesse croissante des eaux lacustres en substances minérales sous l'action des eaux de drainage. Ces facteurs ont

entrainé une diminution significative de leur nombre et de leur diversité (30).

Le groupement végétal à <u>Typha Australis Shum et Thon</u> est le plus abondant ; il se localise tant sur les rives immédiates du lac que sur les hauts-fonds particulièrement dans la partie sud où il est sous forme de peuplement purs, fixés ou non (33).

B/ FAUNE DE LA REGION DU LAC DE GUIERS

1. FAUNE AQUATIQUE : Elle comprend les Invertébrés, la faune piscicole et la faune avienne.

a/ Invertébrés :

Les invertébrés sont représentés par la faune microbiologique, le phytoplancton et le zooplancton.

Parmi les mollusques on rencontre trois groupes de Gastéropodes :

- les Pulmonnés (Lymnéa natalensis, Bulinus forskalei, Biomphalaria pfeifferi, Gyranchus costulatus...)
 - les Prosobranches (Belomia unicola, Laniste adansoni.).
 - Les Bivalves (Bulinus senegalensis) (36).

Les autres Invertébrés aquatiques du lac de Guiers sont mal connus (30).

b/ Faune piscicole

Elle constitue une importante source de protéines animales. Elle est fortement diminuée et ne dépasse guère une trentaine d'espèces de poissons dont les plus abondants sont : Tilapia nitotica, et Citharinus citharus (34). Un recensement effectué par le service des Eaux-Forêts et Chasses retient 41 espèces d'eau douce et 20 espèces d'eau saumâtre qui seraient introduites dans le lac avec l'arrivée de la langue salée ; ces espèces se retrouvent essentiellement dans le sud du lac plus riche en sels.

c/ foune aviatine

Elle est riche variée. Le lac attire en effet beaucoup d'espèces; hormis les migrateurs en transit qui s'y désaltèrent par fortes températures, il y a 150 espèces qui sont des espèces aquatiques au sens large du terme et des espèces non aquatiques (colombidés aquatiques) qui fréquentent régulièrement ce plan d'eau. Au compte parmi eux 20 espèces ichtyoprére dateurs.

FAUNE TERRESTRE

Elle est essentiellement représentée par les Mammifères terrestres. Ceux-ci sont d'ailleurs en voie de disparition du fait du braconnage, des activités humaines qui entraînent la dégradations des habitats, et de la sécheresse. Il ne reste plus que les petits animaux, surtout les rongeurs, dépendant du milieu naturel (eau, aliment). En plus on recense le lamentin, le crocodile et la tortue (30).

V- UTILISATION URBAINE DE L'EAU DU LAC DE GUIERS

Le lac de Guiers joue un rôle important dans l'évolution et le fonctionnement de certaines villes telles que Richard-Toll, les villes situées le long de la conduite du lac de Guiers et surtout Dakar. En effet, dans les années 1970, les nappes de la presqu'île du Cap-Vert apparaissent surexploitées du fait d'un contextegéographique et hydrogéologique. Pour résoudre ce problème, il a été fait appel à l'exploitation de ressources nouvelles parmi lesquelles les eaux de surface du lac de Guiers. Ceci a conduit à la construction d'une usine d'eau à NGiith, sur les bords du lac , dont l'exploitation a débuté en 1971.

L'eau produite par l'usine de Gniith est acheminée vers Thiès au moyen d'une conduite de 195 km de longueur. Entre le lac et Thiès, la conduite reçoit les éaux des nappes phréatiques de Kelle à Kébémer et permet de desservir au passage un certain nombre de villes (Louga, Mekhé, Tivaouane...). Des réservoirs de Thiès une conduite de 52 km mêne l'eau à Dakar après avoir reçu les apports des zones de forage de Pout. Ceci fait dire à WANE (37) que les 250 km de conduites qui relient le lac de Guiers à Dakar sont un véritable cordon ombilical par lequel s'effectue le transfert d'un élément de cet écosystème lacustre (l'eau) vers l'écosystème urbain, élément qui apparaît en définitive comme une sève nourricière". Ce rôle de cordon ombilical se verra renforcé avec la réalisation du "Canal de Cayor" qui est un canal à ciel ouvert reliant le lac de Guiers à Dakar.

VI- LA PECHE AU LAC DE GUIERS

La pêche a toujours été présente au lac de Guiers et elle a même été à l'origine de l'établissement de plusieurs villages sur les rives (5,15,34). Elle est pratiquée par toutes les ethnies (maures, ouoloffs, à l'exception des peulhs qui sont plutôt des éleveurs). On distingue les pêcheurs professionnels pour lesquels la pêche représente la seule activité et des agriculteurs-pêcheurs qui pratiquent l'une ou l'autre activité en fonction de la saison.

Les techniques de pêche consistent en l'utilisation de moyens traditionnels - "pirogues casamançaises" (taillées dans un tronc d'arbre) mues par l'énergie humaine, l'utilisation du moteur étant interdite.

- filets de pêche de deux sortes : filets dormants que vont en profondeur constituant ainsi un piège pour les espèces de poisson recherchant leur nourriture au niveau du sol lacustre ; filets de surface ou "Thakh" (nom vernaculaire) qui servent à attraper les poissons dans les eaux peu profondes.

Le produit de la pêche est utilisé pour l'alimentation locale et constitue frais ou sec la principale alimentation protéique des populations au bord du lac. Une grande partie est également vendue sur les marchés des villes périphériques (Richard-Toll, Rosso, Saint-Louis...).

.../...

Pour un rendement moyen de 100 kg/ha, le lac fournit 2250 tonnes de poissons par an, destiné à la consommation. (15).

VII- ACTIVITES AGRO-INDUSTRIELLES DANS LA REGION DU LAC DE GUIERS; LA COMPAGNIE SUCRIERE SENEGALAISE (C.S.S.)

La C.S.S. est la plus grande unité agro-industrielle opérant dans la région du lac de Guiers. C'est une société créée en 1970 mais dont le fonctionnement n'a démarré qu'en 1972. Son objectif est de satisfaire les besoins du marché sénégalais en sucre. La zone d'emprise est constituée par les terres limitrophes du delta du fleuve Sénégal (30). La compagnie comprend un casier sucrier et une entreprise industrielle à trois éléments :

- un broyeur de canne,
- une sucrerie et
- une agglomérerie.

La canne à sucre est cultivée à l'Ouest, au Nord-Ouest et au nord-est de la Taoué sur une surface de 7500 ha aménagés dont 6500 sous canne pour la campagne 1988-1989.

Carte Nº 2 bis : Source C.S.S.

A/ INSTALLATIONS HYDRO-AGRICOLES DE LA C.S.S.: STRUCTURE ET BILAN FONCTIONNEL

La culture irriquée de la canne à sucre nécessite un certain nombre d'installation: Maraulusque per Celles utilisées par la C.S.S. peuvent être distinguées en deux systèmes : le système d'irrigation et le système de drainage.

1°/ LE SYSTEME D'IRRIGATION :

Il est constitué de deux parties : un dispositif de pompage at un réseau complexe d'irrigation.

Le dispositif de pompage comprend deux stations de pompage qui alimentent les casiers de canne à sucre de la C.S.S. ce sont :

- la station principale de Richard-Toll qui alimente le casier Ouest
- La station de Khouma-MBilor pour les casiers de la zone du même nom.

.../...

Les caractéristiques de ces stations sont données dans le tableau n°5.

TABLEAU N°5 : CARACTERISTIQUES DES STATIONS DE POMPAGE DE LA C.S.S.

	Marque	Nombre	! Energie	Capacité :
Station de Richard-	Stork	2	Diésel	1,2m ³ /s
	Sultzer	3	Electrique	3,5m ³ /s
	Flight	4	Electrique !	1,5m ³ /s !
Station de Khouma-	Sultzer	2	Electrique	2m ³ /s
otal		! ! 11 !		22,9m ³ /s

Source: SENE (A). Service Recherches C.S.S.

Outre ces deux stations, il existe des.stations mixtes irrigationdrainage qui peuvent servir , selon le besoin, soit à l'irrigation , soit au drainage. Il s'agit des stations dénommées Khoum 1 (KH1) et Khouma 2 (KH2) dont les caractéristiques sont données par le tableau n°6.

TABLEAU Nº6 : CARACTERISTIQUES DES STATI 'S MIXTES DE LA C.S.S.

	! Marque !	Nombre	Ene rgie	Capacité
Khouma 1 (KH1)	! ! Stork !	1	Diésel	! ! 1,2m³/s !
Khouma 2 (KH2)	! Stork !	1	Di és el	1,2m ³ /s
Total		2		2,4m ³ /s

Source: SENE (A) Service Recherches C.S.S.

I go of the state of the

En prenant en compte les stations mixtes, la capacité totale de pompage est donc de 25,3m³/s.

L'alimentation en eau se fait soit à partir du fleuve Sénégal par la Taoué en période de crue et avant l'arrivée à Richard-Toll de la langue salée venant de l'océan Atlantique en remontant le fleuve, soit à partir du lac de Guiers le reste de l'année.

Le volume total d'eau pompée durant la campagne de culture 1987-1988 est de 190 148 MDm³ provenant de la station principale de Richard-Toll pour 135.611.000m³ et de la station de Khouma Mbilor pour 56.487.000Mm³.

Le réseau d'irrigation est constitué de canaux d'irrigation principaux et secondaires qui entourent les parcelles et de canaux primaires parcellaires qui vont jusqu'aux plants de canne.

Le sens de la circulation des eaux d'irrigation est le suivant :

Fleuve Station de Canal Canaux canaux primaires ou lac pompage principal secondaires res parcellaires

Après irrigation, les excédents d'eau sont évacués par un système de drainage.

2- LE SYSTEME DE DRAINAGE

Il est constitué par des stations de drainage et par un réseau non moins complexe de drainage.

a/ LES STATIONS DE DRAINAGE

En plus des stations mixtes KH1 et KH2, la C.S.S. utilise quatre stations de drainage désignées par X1,X3,X5, et X6. Leurs caractéristiques sont données par le tableau N°7.

TABLEAU N°7: CARACTERISTIQUES DES STATIONS DE DRAINAGE UTILISEES PAR LA C.S.S.

	! Moteur(Marque) !	Nombre	Energie	Capacité
х ₁	! ! Stork !	1	Di ésel	1,2m ³ /s
X ₃	! ! Alta !	! ! 2 !	électrique	0,5m ³ /s
х	! ! Stork !	1	D iésel	1,2m ³ /s
x ₆	! ! Stork !	: ! ! 1 !	Diésel	1,2m ³ /s
Total	! ! !	1 ! 5 !		4,6m ³ /s

Associées à celle des stations mixtes, la capacité totale de drainage est de $7m^3/s$.

b/ LE RESEAU DE DRAINAGE

Il est constitué de deux types de drains : les drains enterrés et les drains superficiels à ciel ouvert.

La présence des drains enterrés se justifie par l'existence dans la zone d'une nappe phréatique salée relique des anciennes transgressions marines (Nouakchottien) ou récente (fin du 19e siècle). Cette nappe salée se trouve à quelques mètres de la surface et contribue à la salinisation des sols du casier sucrier, les rendant ainsi impropres à la culture de la canne. Les drains sous-terrains permettent donc de rabaisser le niveau de la nappe salée.

Les drains superficiels à c'el ouvert évacuent les exédents d'eau des parcelles irriguées, suivant un sens inverse à celui des canaux d'irrigation. Ils comprennent des drains primaires parcellaires à l'intérieur des parcelles, des drains secondaires autour des parcelles et des drains principaux. La circulation des eaux de drainage se fait dans le sens :

Drains primaires drains drains point de parcellaires secondaires principaux rejet

Ces points de rejet sont au nombre de 3 : le fleuve Sénégal, le marigot Diovol et le lac de Guiers par la station X_6 (30).

La quantité totale d'eau drainée en 1987-1988 est de 1957-1959 000^{m3}; une partie non négligeable provenant de la nappe hréatique. Elle est évacuée pour 33.265.000 m³ dans le lac de Guiers par l'ancienne Taoué transformée en drain principal. Le reste est drainé vers le fleuve Sénégal et le marigot Diovol.

La physicochimie des eaux utilisées par la C.S.S. fait l'objet de contrôle p_{ϵ} les services de la compagnie.

B/ PHYSICOCHIMIE DES EAUX UTILISEES PAR LA C.S.S.

La composition chimique des eaux d'irrigation, de même que celle des eaux de drainage et des eaux résiduaires de l'usine est mensuellement déterminée par les laboratoires de la C.S.S. Plusieurs prélèvements sont faits pour chaque type d'eau et en des endroits donnés. L'échantillon à analyser est constitué d'un mélange équilibré (d'égales volumes) de tous les prélèvements effectués dans le mois.

La salinité et les quantités de sels dans la masse d'eau pompée pendant la campagne 1987-1988 révèlent qu'en moyenne cette salinité des eaux d'irrigation est de 0,09 .10³t/m³d'eau pompée ; ce qui donne une quantité totale de sel égale à 12.198 tonnes pour le casier Ouest et 5.165 tonnes pour le casier de Khouma-MBilor.

En ce qui concerne les eaux de drainage leur salinité est toujours supérieure à celle des eaux d'irrigation. On peut noter également que la salinité des eaux de drainage de la zone de Khouma-MBilor est moins élevée que celle des eaux de drainage du casier Ouest. De ce dernier dépend la station de drainage X6 qui évacue 37.556 tonnes de sels dans le lac.

Le tableau n°8 résume les salinités moyennes des eaux de drain age de la C.S.S. ainsi que les sels totaux pendant la campagne agricole 1987-1988.

TABLEAU N°8: SALINITES MOYENNES DES EAUX DE DRAINAGE DE LA C.S.S. ET SELS TOTAUX EVACUES .CAMPAGNE 1988-1989

!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!		ZONE DE 1 MBILOR	KHOUMA-			
Station	X3	! ! X1	! ! X5	! ! X6	кн1	кн2
Salinité !x 10 ³ t/m ³	1,91	1,97	1,99	1,13	O , 27	0,42
! !sels totaux !(tonnes) !	31 920	49.778	! ! 24, دن1 !	37.556	5.660	9.993

Sources : Données rassemblées par A. SENE

Service Recherche C.S.S. Richard-Toll.

Ces sels sont constitués d'anions et de cations dont les principaux sont :

- pour les anions ${\rm CO_3^{H_2}}^-$; Cl ; ${\rm SO_4}^-$ (CO $_3^{3-}$ et NO $_2^-$ ne sont pas dosés) ;

- pour les cations Ca^{2+} ; M_g^2 ; N^+ ; K^+ .

On peut noter également que les eaux du fleuve sont moins chargées en sels que celles du lac comme l'indique le tableau n°9.

TABLEAU N°9 : CARACTERISTIQUES DES EAUX DU LAC DE GUIERS ET
DU FLEUVE SENEGAL AU MOIS DE MAI 1989

1		·		Anions (mg/l) Cations (mg/l)						
	Résidu	CE &25%	PH	. ∞ ₃ н− !	Cl	. 504 ²⁻	Ca ² ⁴	Mg ⁺	Na ⁺	K [†]
Fleuve Sénégal	0,14	0,23	7,4	61	35	11,7	10,82	6,90	18,3	3,82
Lac de Guiers	0,37	0,46	! ! ! 7,4	! ! ! 97,6	78,1	32,7	16,22	13,3 !	! ! 3 53 ,3	7,13

Source: SENE (A). Service Recherche C.S.S. Richard -Toll.

L'eau n'est pas seulement utilisée pour l'irrigation des plans de canne ; elle l'est également à l'usine. Les eaux sorties de celle-ci sont très chargées en matières solides. Elles ne sont pas directement évacuées par le système de drainage mais subissent un traitement consistant en une série de décantations successives en cascade dans un système de quatre bassins construits légèrement en pente. A partir du 4e bassin, les eaux débarrassées d'une grande partie de leurs sels et de leurs matières solides en suspension, sont utilisées pour l'irrigation du bloc B.

Les bilans hydrique et minéral de ces eaux résiduaires sont dressés régulièrement.

En résumé: L'irrigation des plants sucriers nécessite une grande quantité d'eau. Cette eau se charge en minéraux qui sont évacués dans les différents exutoires dont le lac de Guiers. Élle est également susceptible de véhiculer des résidus de substances chimiques en particulier de pesticides.

.../...

C/ PESTICIDES UTILISES PAR LA C.S.S. (CAMPAGNE 1987-1988)

En plus des engrais, la C.S.S. utilise d'autres produits chimiques tels que les pesticides (fongicides, herbicides, insecticides) (Tableau $n^{\circ}11$)

TABLEAU N°11: PESTICIDES UTILISES PAR LA C.S.S.

CAMPAGNE 1987-1988

	! !Nom Commercial !	Matière active	Quantités utilisées
	! !Herbazol	2-4D sels d'aminés	8 505 1
	Gesapax	! Amétrine !	8 400 1
	Gesapax 500 WP]	1 580 1
	Gesapax 500 FW Combi	Amétrine + Atrazine	1 040 1
	Gesaprim 500 FW	Atrazine !	2 020 1
	Gesaprim 80 WP	ч	1 520 1
, , ** ,	! Gesaprim 80 WP Combi	! n !	11 040 1
HERBICIDES	Asulox	Asulame !	1 950 1
	! Extravon mouillant-2	Paradichlorobenzène !	2 726 1
	! Alatex	Dalapon	1 725 1
	Actril DS	Ixonil,2-4 D.esters	7 090 1
	2-4 D ester	2-4 D	2 782 1
	! Diuron 80 PM	Diuron	625 kg
	! Weedazol TS	Aminotriazol+Thiocyanate d'ammonium	100 1
	Weedazol TL	11 71	90 1
	. Velpar	Hexazinone	50 1
	Senour 70 PM		1 150 kg
	! Round-Up	Glyphosate	1 115 kg
FONGICIDE	Benlate	Bélomyl .	90 1
	! Fenitrothion(liquide)	Fénitrothion !	2 330 1
INSECTICIDE	Malathion(liquide)	Malathion	1 025 1
	: Furadan (granulés)	Carbofuran	50kg
	! Lindamul (liquide)	Dieldrine	3 9001

Parmi les pestides utilisés les herbicides viennent donc en première position tant par leurs quantités que par leurs diversités. Les insecticides ne sont cependant pas négligeables : 3355 l d'organophosphorés ont été utilisées dans la lutte contre les prédateurs des cultures en 1987-1968. De même que des organochlorés. Ces produits sont dangereux pour l'environnement du fait de leur toxicité et de leur rémanence. On remarque même que la dieldrine, pourtant interdite, continue d'être utilisée. Les tableaux 12 et 13 indiquent des toxicités et des rémanences comparées de quelques pesticides.

TABLEAU N°12: TOXICITES COMPAREES DE QUELQUES INSECTICIDES

	DL50		
•	Rat per os	! Mouche domestique	! ! Rapport de sélection
	(a)	wie S/C (b)	(Fa/b)
Fenitrothion	! 330	: ! – !	: ! – ! !
Malathion	1000	26,5 !	37,7
Dieldrine	46	1,95	24 !
! Carbofuran	4	4,6	1

Source (30)

TABLEAU N° 13 : REMANENCE DANS LE SOL DE QUELQUES INSECTICIDES
UTILISES DANS LA REGION DU LAC DE GUIERS (VALEURS INDICATIVES)

Rémanence dans le sol

Malathion	15) à 1 mois	faible
Dieldrine	6 mois	longue
Endosulfan	! 15j à 1 mois	faible
Carbofuran	60 jours	l faible

Source : (30)

Les organochlorés (Dielmul^R, endosulfan) sont utilisés en épandage au moment du bouturage de la canne à sucre ; les tiges et les insecticides sont enterrés ensemble dans les sillons, ce qui leurs évitent d'être attaquées par les termites.

Quant aux organdphosphorés (Malathion, Fénitrothion), ils ne faont l'objet d'aucur planning d'application fixe; en effet ils ne sont utilisés qu'en cas de besoin (attaques par les insectes prédateurs tels que les criquets, sauteriaux, puces, pucerons etc...).

Nos expériences s'étant déroulées au cours de la campagne 1988-1989 les données sur les quantités totales de pesticides utilisées n'étaient pas encore disponibles. Néanmoins nous disposons de données partielles, en ce qui concerne les organophosphorés. Ainsi du 1er novembre 1988 au 31 mars 1989 seuls 904 litres de fénitrothion ont été utilisés contre une attaque de chenilles. Toute cette quantité a été utilisée en novembre-décembre, c'est-à-dire un mois environ avant notre premier prélèvement. (23 Janvier 1989).

En résumé, la C.S.S. utilise plutôt beaucoup plus d'herbicides . Les quantités d'organophosphorés les plus importantes sont utilisées durant l'hwernage période de pullulation des parasites. En plus de la C.S.S., la D.P.V. (Direction de la Protection des Végétaux) en utilise beaucoup dans la lutte antiacridienne en période hivernale.

Signalons enfin un évènement particulier qui s'est produit cette année aux mois d'Août et Septembre dans la zone ; il est constitué par des expériences (avec le Fenitrothion et le Chlorphyriphos en épandage aérien) d'évaluation de l'effet de la lutte antiacridienne sur l'environnement.

CHAPITRE II : LE BASSIN DE L'ANAMBE

I- DESCRIPTION ET SITUATION GEOGRAPHIQUE

La région du bassin de l'anambé comprend en fait deux bassins : celui de la KAYANGA et celui de son affluent principal, l'ANAMBE. Ces deux bassins sont situés à 13°00 de latitude nord et 14°08 de longitude ouest ; au sud du Sénégal , entre la Gambie au nord et la Guinée Bissau au Sud. Ils sont limités à l'Est par le bassin du Koulinto, affluent du fleuve Gambie et à l'Ouest par celui de la Casamance. (42)

La zone est comprise dans la région de Kolda et en majorité dans le département de Vélingara.

Les deux bassins représentent la zone d'emprise du Projet de l'Anambé dont le but est l'aménagement par la Société de Developpement Agricole et Industriel (SODAGRI) : de 16.265 ha net de terres irriguées destinées au développement de la riziculture et des autres cultures céréalières (42).

II- CLIMATOLOGIE DE LA REGION

La resumment située à la limite des climats soudaniens et soudanoguinéen. Les caractéristiques principales sont les suivantes :

- Pluviométrie

La zone est caractérisée par une saison pluvieuse (hivermage) de juin à Octobre suivie de 7 à 8 mois de saison sèche. La pluviométrie annuelle diminue du sud vers le nord avec un gradient d'environ 4mm/kg. Elle est de 1050 mm à Vélingara. (42).

Durant la campagne agricole 1988-1989 la pluviométrie s'est caractérisée par : (41)

- une bonne répartition dans le temps à part des poches de sécheresse observées du 27 mai au 11 juin et du 18 au 26 juillet ;
 - une répartition spatiale homogène
- une hauteur pluviométrique faible car huit postes sont déficitaires par rapport à la moyenne normale. Le tableau n°14 indique la pluviométrie du bassin.

TABLEAU N°14 : PLUVIOMETRIE DU BASSIN DE L'ANAMBE : CAMPAGNES

AGRICOLES 1987-1988 ET 1988-1989

!	hanc∘oma pl en mm	uviométriques	! Nombres	de jours
Postes !	1987-1988	! ! 1988–1989 !	! ! 1987–1988 !	: ! 1988-1989 !
Anambé/Soutouré !	939,9	943,1	53	56
Awataba !	860,1	! 710,7	48	! 49
Barrage !	929,7	919,0	55	53
Bonconto	1050,0	955,8	1 60	. 54
Dabo	882,3	921,3	62	56
Kounkané	991,2	! 832,0	! 60	. 58
Pakour	1170,7	1433,6	68	66
Vélingara	922,7	! 730,8	! 58	! 58 !

Source : Résumé du rapport annuel, campagne agricole 1983-1989 MDR/SODAGRI - D A K A R -

- Température

Elles atteignent leur maximum en Mai, peu avant le début de l'hivernage, et leur minimum en Janvier. La moyenne annuelle est de 28°C. A Basse (Gambie) station météorologique la plus proche du projet) les températures moyennes journalières varient entre 32°3 et 24°7. La température du sol varie avec la saison et la profondeur, ainsi que le montre le tableau n°15.

TABLEAU N°15 : TEMPERATURES AU SOL A BASSI EN °C

		J	F	, M	A	M	J	J	A	S	. 0	; N	D
Profon-	30cm	27,1	29,3	32,5	35,6	37,0	34,1	31	29,6	29,7	31,0	30,1	27,5
deurs	120cm	29,3	30,4	32,b	35,0	36,7	35,3	33,2	34,7	31,1	32,3	32,2	: 30,1

Source (42).

- Humidité relative

Elle atteint son maximum en septembre (80p.100 à Bassi) et son minimum en Janvier 31p.100.

- Vents

Ils sont en général modérés, la moyenne observée à Bassé est d'environ 2m/s.

. Insolation:

Les études menées montrent qu'elle varie au cours de l'année autour d'une moyenne de 264 heures par mois à Kolda (42).

.../...

. Evapotranspiration potentielle (E.T.P.)

Elle est d'environ 1800 mm par an ; elle dépasse en moyenne la valeur des précipitations tout au long de l'année sauf pendant les 4 à 5 mois des saison des pluies (mi-juin à mi-octobre) (42).

Evapotranspiration potentielle (E.T.P.)

Elle est d'environ 1800 mm par an ; elle dépasse en moyenne la valeur des précipitations tout au long de l'année sauf pendant les 4 à 5 mois de saison des pluies (mi-juin à mi-octobre) (42).

III- CARACTERISTIQUES SPECIFIQUES

A/ HYDROLOGIE :

La Kayanga prend sa source en Guinée Bissau, dans les maréanges situés au pied du Fouta Djallon où cette source réunit plusieurs marigots à la Côte 30 mètres I.G.N. (Institut Géographique National). Elle s'écouleen direction Nord-Ouest et pénètre au Sénégal après quelques kilomètres ; elle infléchit son cours en direction Ouest 40 km plus loin puis en direction sud 50km plus loin avant de pénètrer en Guinée Bissau où elle prend le nom de Rio Geba.

La longueur totale du cours est de 350 km et son profil en longueur peut être schématisé par le tableau $n^{\circ}16$).

TABLEAU N°16 : PROFIL DE LA KAYANGA

Trunçon	! Longueur (km)	! Côte IGN (m)	pente 0/00	
Source	! **	1 80	1 -	
Vélingara-Pakane	. 50	28	1,04	
Pont Niap:	<u>.</u> 45	! 16	<u>.</u> 0,18	
Missira	50	11,8	0,08	
Estuaire	<u>.</u> 190	0,00	. 0,06	

Source: (42)

L'Anambé est l'affluent principal de la Kayanga et draine un bassinversant de 1.100 km². Son bassin est de forme circulaire ; il est drainé par un réseau de marigots à lits très larges et peu marqués dont la pente est à 2-3p.1000.

B/ PHYSICOCHIMIE DES EAUX DU KAYANGA ET DE L'ANAMBE

D'après les études préliminaires du projet, "les eaux de la Kayanga qui, constituent la principale source d'alimentation du projet d'irrigation, sont très pures et aucune trace de salinité n'a été enregistrée. L'utilisation même soutenue des eaux de ce fleuve pendant de longues périodes ne devrait poser aucun problème". (42).

IV- ACTIVITES AGRO-INDUSTRIELLES DANS LA ZONE DU BASSIN DE L'ANAMBE

A/ LA SOCIETE DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET INDUSTRIEL (SODAGRI)

La SODAGRI est une société d'encadrement fondée en Novembre 1974. Sa zone d'emprise est constituée principalement par le bassin de l'Anambé. Par le développement de ce bassin et de ses régions limitrophes, la SONAGRI poursuit deux objectifs principaux :

- l'augmentation de la production nationale en riz afin de réduire la dépendance du pays envers l'importation de cette denrée ;
- l'amélioration des revenus de la population locale par la création d'emplois et autres sources de revenus.

En plus du riz, d'autres céréales comme le mil, le sorgho et le maïs sont exploitées par le projet. Leur culture se fait sur des périmètres aménagés mais également sur des périmètres non aménagés et ceci pendant deux types de campagnes : une campagne hivernale et une campagne de contre-saison qui se

déroule au cours de la saison sèche grâce à l'irrigation.

1- INSTALLATION HYDRONGRICOLES DU PROJET ANAMBE

Elles consistent en la mise en place successive d'un système de trois barrages sur la Kayanga et son affluent (42) :

- le barrage dit "du confluent", situé au confluent de la Kayanga et de son affluent l'anambé, destiné à contrôler le plan d'eau de la Kayanga en aval du barrage de Niandouba et à permettre l'utilisation de ce cours d'eau.
- Le barrage de garde : destiné à protéger la partie basse de la cuvette de l'anambé contre les innondations dues aux refoulements de la Kayanga et accessoirement à permettre l'utilisation partielle des apports de l'anambé pour l'irrigation des périmètres.
- Le barrage de Niandubba , destiné à créer une accumulation permettant la régularisation et l'utilisation des débits de la Kayanga. Mais dans la phase actuelle du projet, seul a été réalisé le barrage du confluent. Il permet de constituer une réserve d'eau dans les vallées des deux cours d'eaux d'un volume total de 5910⁶m³ à la côte 22,3cm IGN ; ce qui donne un volume utile de 4810 m³ si l'on admet le minimum d'exploitation à la côte de 20,5m IGN.

En plus du barrage du confluent , il existe un certain nombre d'installations qui permettent l'irrigation et le drainage des périmètres aménagés ; il s'agit des systèmes d'irrigation et de drainage.

LE SYSTEME D'IRRIGATION

L'eau de la retenue est propulsée grâce à une station de pompage dans le réseau d'irrigation constitué de canaux primaires, secondaires et tertiaires. Les excédents d'eaux d'irrigation ou de pluies sont collectés

par un système de drainage.

LE SYSTEME DE DRAINAGE

Il est composé de fossés collecteurs intraparcellaires qui drainent les excédents d'eau des parcelles dans des drains tertiaires ; Ceux-ci aboutissent aux drains secondaires qui à leur tour fusionnent pour donner les drains principaux. Ces derniers, qui suivent ainsi le système fonctionne-t-il en un cycle fermé.

Cette eau drainée ne manque pas d'emporter par ruissellement divers résidus de pesticides.

2- BILAN DE LA CAMPAGNE AGRICOLE 1988-1989

Pendant la campagne agricole 1988-1989, une superficie totale de 37.754 ha a été mise sous, culture—sur les périmètres aménagés et les périmètres non aménagés (41). La répartition de cette surface en fonction du type de périmètre, de la spéculation et du type de campagne (hivernale ou contre-saison) est donnée par le tableau n°17.

TABLEAU N° 17: TABLEAU SYNOPTIQUE DES SURFACES
ENCADREES PAR LA SODAGRI : CAMPAGNE AGRICOLE
1988-1989

Spéculation	Périmètres aménagés (ha)	Périmètres non aména- gés (ha)	lotal périmè- tres aménagés + n∋n aménagés
riz	639,25	8.511	9.150,25
maïs	101,25	. 14.939 ,2 0	15,040,45
m il -sorgh o	. 0	13.435,80	13.435,80
Total	730,50	36.886,∞	37.626,40
riz	137,65	! – !	137,65
25 tal	868,15	1 36.886,00	37.764,05
	riz maïs mil —sorgho Total riz	(ha) riz 639,25 maïs 101,25 mil -sorgho 0 Total 730,50 riz 137,65	(ha) gés (ha) riz 639,25 8.511 maïs 101,25 14.939,30 mil -sorgho 0 13.435,80 Total 730,50 36.886,00 riz 137,65 -

Source : (41)

La physionomie de la pluviométrie a été donnée au Tableau 14. Elle est caractérisée par une bonne répartition dans le temps et l'espace mais par de faibles hauteurs pluviométriques. Cette pluviométrie a permis le drainage, par les bassins versants de deux cours d'eau, d'un volume, d'eau stocké de 39.10⁶m³. Ce volume n'a pas permis de remplir le réservoir du barrage; en effet la côte maximale a été atteinte le 10 Octobre 1988 et s'élevait à 21,68 mIGN et elle n'a donc pas atteint la côte optimale de 22,30m qui permet l'accumulation de 59.10⁶m³d'eau.

La fréquence et l'importance des moyens mis en oeuvre pour la lutte phytosanitaire est fonction de la fréquence et de l'importance des attaques des cultures par les prédateurs.

Les statistiques de la SODAGRI ne donnent les quantités de pesticides utilisés que pour les périmètres aménagés. Au niveau des autres zones les paysans s'approvisionnent dans les Centres d'Expansion Rurale (C.E.R.) et à partir des magasins des communautés rurales (41) ; ce qui fait que les quantités réellement utilisées sont peu maîtrisables :

Toutefois, les moyens déployés au cours de la campagne 1987-1988 (40) révèlent l'utilisation plus importante d'organophosphorés par rapport aux autres insecticides. Les traitements se font par pulvérisation ou par poudrage. (Tableau N°18).

.../...

TABLEAU N°18: PRODUITS ET MATERIELS DEPLOYES LORS DE LA CAMPAGNE
1987-1988

	SERVICE DE LA D.P.V.				SODA	TOTAL
	Unité	Kolda	Vélingara !	Total DPV	GRI	SODAGRI
Pulvérisation à moteur	Nombre	! 10	2	12	11	13
Pulvērisation manuels	91	10	<u> </u>	10	25	! 35
Poudreuses	17	2	- !	2	1 =	1 2
Soufflats	11	! 20 !	! _ !	2 O	!	20
Sacs poudraurs	10	350	! <u> </u>	3 50	!	350
Proposeur *	kq	! 550	2500	3050	1950	5000
Penitrothion 3p.100	11	! ! 4 75 0	1 2000 1	6750	1 123	! ! 6750
SUMICOWBI ^R (Fénitrothion)	, -	! -	- :	-	1	2 5 0
SUMICOMBI ^R (Fénitrothion)	litres	! -	! - !	-	!	492
Thimul 35 (Dielatrine) ***	11	1 -	! - !	da	! -	120
SUMITHION ^R (Fénitrothion) **	**	! -	150	150		150

Source: (40)

* Insecticide de la famille des Carbamates

** " organophosphorés

organochlorés.

Signalons qu'en prévisions de la campagne 1939-1990 en cours, les bascins en insecticies ont été bascins à 40001 d'élémentes (organochloré) et 40,0001 de sumithion (organophorphorés) (41).

A la plumière de ce que nous venons d'exposer, il ressort que là missi les grosses utilisations des insecticides et notamment organophosphories, se font surtout en hivernage; la saison sèche étant caractérisé par l'incomment d'infestation.

B- AUTRES SOCIETES AGRO-INDUSTRIELLES OPERANT DANS LA ZOME DE L'ANAMBE

La société de dévelopment des Fibres Textiles (SO/EFT/EX)

Le département de Vélingara, qui contient la plus grande partie de la zone d'emprise du projet Anambé, est également une zone pionnière en matière de culture cotonnière. Cette plante dont la culture est gérée par la SODEFITEM est très sensible aux insectes prédateurs. Les surfaces cultivées sont en moyenne de 15.000 ha /an pour le département. Cependant la campagne agricole 1988-1989 a vu cette surface réduite de moitié, ce qui fait que les quantités de pesticide utilisées ont aussi subi une réduction.

Les traitements se font exclusivement en hivernage car la cotun est cultivé sous pluie.

Les méthodes de traitement consistent en la pulvérisation par le procédé dit "Ultra low volume" (U.L.V.) à l'aide d'appareils à moteurs électriques d'insecticides.

.../...

L'insecticide actuellement utilisé contient comme principes actifs le diméthoate associé à des pyréthrinoides. Deux spécialités sont distribuées.

- Le PERFEKTHION^R ULV qui contient 400q de diméthoate/1
- Le CYMBUSH-DIMETHOATE $^{\mathrm{R}}$ qui contient $100\mathrm{g}$ de diméthoate/1.

Les doses de traitement sont de 5x3 litres/ha/an; deux traitements étant séparés de 15 jours. Cela correspond pour la campagne 1980-1989 à 151 X 7000ha soit 1050001 d'insecticides contenant 10,50 à 42,00 tonnes de diméthoate déversées dans la nature.

Signalons cependant que les champs de coton ne sont pas : sous régroupés autour de la Kayanga et de l'Anambé, son affluent ;
Mais une grande partie se trouve dans le bassin -versant de ces deux cours d'eau.

En Résumé: Cette partie nous a permis de situer les deux zones qui nous ont intéressées pour cette étude. Elles sont caractérisées par la présence de plans de retenues d'eau permanents, la présence de sociétés agra-industrielles faisant intervenir des produits chimiques dont la période maximum d'utilisation en ce qui concerne les insecticides, se situe en hivernage (Juillet, Août, Septembre).

DEUXIEME PARTIEL LA POLLUTION DU MILIEU AQUATIQUE

Dans cette partie nous aborderons deux chapitres:

- 1- Généralités sur la pollution du milieu aquatique
- 2- Effets des insecticides organophosphorés sur les biocénoses aquatiques.

CHAPITRE I : GENERALITES SUR LA POLLITTION DU MILIFII ACUATIQUE

Comme tout écosystème, les écosystèmes aquatiques sont constitués de deux parties étroitement liées : le biotope et la biocénose.

Le biotope désigne le cadre de vie, le milieu dans lequel évolue la biocénose. Il est caractérise par des constantes physiques et chimiques bien définies : concentration en substances minérales ou organiques solubles ou insolubles ; concentration en gaz dissous , température pH, turbulence, lumière limpidité etc...(2)

La biocènose est l'ensemble des êtres vivants au sein du biotope, entretenant entre eux et avec le biotope des relations énergétiques complexes.

Le climax constitue l'harmonie, l'équilibre entre le biotope et la biocénose. Toute modification de celui-ci se traduit par un déséquilibre au niveau des châines trophiques alimentaires, des producteurs autotrophes (phytoplancton, et zooplancton) jusqu'aux consommateurs carmivores
des différents étages, y compris l'homme (2). A l'inverse, toute modification de la quantité et de la qualité de la biocénose serépercute sur la
qualité des eaux. Or de nos jours, la qualité des eaux de surface qui
tendent à devenir la principale source de l'alimentation en eau potable,
se dégrade constamment du fait de pollutions diverses (10). Mais avant
de voir les différents types de pollution du milieu aqualique, leur origine
et leur impact sur les biocénoses de ces milieux, tentons de cerner les
contours du concept de pollution.

La définition du terme de pollution a soulevé en fait quelques difficultés et désaccords, les eaux naturelles ayant un degré de pureté très variable, depuis les eaux de fonte de neige ou de glace jusqu'aux eaux usées de marécages très chargées en matières organiques. En plus, une eau chimiquement pure n'est pas favorable au développement de la vie (27).

La notion de pollution ne se réfère donc pas à la "pureté" des eaux, ni même à leur aptitude, mais aux modifications de leurs caractéristiques dues aux actions humaines (10, 27). Des experts européens réunis en séminaire à Genève en mars 1961 ont bien explicité cette notion en disant qu'"un cours d'eau est considéré comme étant pollué lorsque la composition ou l'état de ses eaux sont directement ou indirectement modifiés du fait de l'action de l'homme de manière telle que celle-ci se prête moins facilement à toutes les utilisations auxquelles elle pourrait servir à leur état naturel ou à certaines d'entre elles".

Cette définition a le mérite d'attribuer à l'activité de l'homme la responsabilité de la pollution des eaux et de faire ressortir les inconvénients qui résultent de la pollution par cette activité même (27).

I- INTERVENTION DE L'HOMME DANS LE PROCESSUS DE POLLUTION DU MILIEU AQUATIQUE

L'homme modifie la qualité originelle des eaux en adissant quelquefois inconsciemment mais souvent délibérément sur différents systèmes écologiques. La figure n°1 montre que le processus de pollution peut être déclenché en agissant soit sur la terre, sur les eaux et dans tout les cas toujours sous la pression de facteurs socio-économiques (densité démographique, demande d'aliments, d'emplois, loisirs etc...).

Fig. no 1 Interactions des principaux systèmes écologiques susceptibles d'affecter une communauté de poissons

ECOSYSTEME AQUATIQUE

A/ TYPES DE POLLUTION DU MILIEU AQUATIQUE

Plusieurs types de pollution du milieu aquatique peuvent être distingués en fonction du critère de typologie choisi. On peut, en se basant sur la nature du polluant, distinguer deux grands types :

- la pollution due aux polluants de nature physique
- la pollution due aux polluants de nature chimique.

1- POLLUTION DUE AUX POLLUANIS DE NATURE PHYSIQUE

Elle comprend les pollutions mécaniques, thermiques et radioactives.

Les pollutions mécaniques sont dues à une charge des eaux par des éléments solides. Elles sont provoquées par des effluents issus de carrières d'eaux de lavage, de sable , de charbon, d'amiante etc.

Les pollutions thermiques sont causées par les rejets à eau chaude provenant de systèmes de refroidissement des centrales électriques, classiques au nucléaires.

Les pollutions radioactives sont, elles, dues aux éléments radioactifs.

2- POLLUTION DUE AUX POLLUANTS DE NATURE CHIMIQUE

Actuellement le plus grand nombre de nuisances ont une origine chimique. On distingue les rejets de nature minérale dominante et les effluents organiques. Ils sont le plus souvent associés.

.../...

La pollution à dominance minérale est causée par des substances non naturelles dont la toxicité est immédiate ou différée. Elle intervient après accumulation dans les tissus des organismes vivants d'éléments comme les pesticides, les métaux lourds, les détergeants, les phosphates, les nitrates, l'ammoniaque, les sulfades etc...

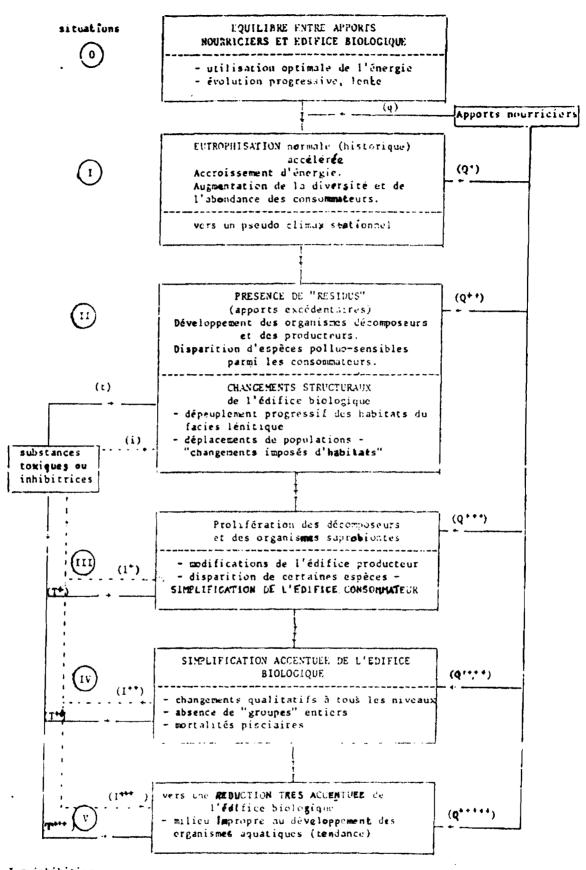
La pollution à dominante organique se trouve associée à la pollution de nature minérale dans les effluents complexes des villes et des industries alimentaires et agricoles.

B/ MODIFICATIONS DES ECOSYSTEMES AQUATIQUES SOUS L'INFLUENCE DES POLLUTIONS

Les eaux ne sont pas des milieux stériles. Ce sont des milieux vivants qui permettent le développement de nombreux organismes, végétaux et animaux. A l'état naturel l'ensemble possède un équilibre pratiquement stable, réglé par l'action chlorophillienne qui se trouve être à la base de l'édifice biologique. Cet équilibre est en fait un équilibre dynamique entre la tendance au changement et le pouvoir homéostatique. C'est l'action antagoniste de ces deux propriétés sur les systèmes biologiques qui donne naissance à un environnement stable caractérisé par des modifications à long terme lentes (39). L'édifice biologique que joue un rôle prépondérant dans le maintien de cette homéostasie.

En effet, l'édifice biologique aquatique est constitué de producteurs, consommateurs et de décomposeurs qui associent leurs actions pour maintenir la limpidité et la qualité des eaux. Cet édifice est capable d'absorber, en plus des apports naturels, les rejets dus

•••/•••



I = inhibition

Fig nº 2: Représentation schématique des effets des apports sur les édifices biologiques

T * toxicité

Q = quantité d'apports (d'après VERNEAUX modifié in PESSON, 1976)

à l'activité humaine par un mécanisme d'adaptation consistant en un développement de l'ensemble des organismes qui le composent. Toutefois ce pouvoir antiépurateur ne fonctionne convenablement que dans la mesure où les apports exogènes ne modifient pas les conditions du milieu au point d'entrainer des changements notables dans la structure des biocénoses. Ces changements excessifs sous la pression des polluants se traduisent en effet par la disparition des espèces à cycle long en faveur des espèces à cycle court plus adaptées aux nouvelles conditions.

Cette prolifération d'organismes à cycle court (algues, champignons, bactéries) constitue en elle-même des nuisances graves à la qualité de l'eau. La figure N°2 montre bien les étapes et les mécanismes de passage d'une situation d'équilibre d'un écosystème aquatique, à son état pollué.

Etudions maintenant le cas particulier des insecticides organophosphorés.

II- LES INSECTICIDES ORGANOPHOSPHORES

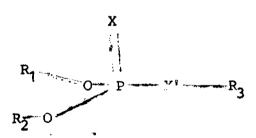
Les insecticides organophosphorés sont une importante famille de composés de synthèse doués de propriétés anticholinestérasiques sur lesquelles reposent leur activité mais aussi leur toxicité. Ce sont des dérivés aliphatiques, cycliques ou hétérocycliques de l'acide orthophosphorique. Ils sont caractérisés par leur liposolubilité leur permettant de traverser aisément les membranes biologiques, et par leur faible rémanence dans le milieu extérieur. Ces deux propriétés justifient leur large utilisation tant en agriculture, en médechae vétérinaire, qu'en médecine humaine

surtout dans la prophylaxie des maladies transmissibles par les insectes.

Ils provoquent des intoxications graves, le plus souvent aigues caractérisées par des symptômes parasympathomimétiques marqués.

A/ STRUCTURE ET CLASSIFICATION

La classification des insecticides organophosphorés peut se faire selon plusieurs critères. Celui qui est le plus accepté actuellement est la structure. En effet, la classification chimique des organophosphorés se fait en fonction des chaines liées à l'atome de phosphore figurant dans la structure de base. Cette structure de base s'écrit :



Les atomes X et X' sont soit du soufre soit de l'oxygène. Les radiateurs R1 et R2 sont souvent identiques mais presque toujours différents du radical R3.

A partir de cette structure de base, on distingue 3 classes principales :

- les phosphates pour lesquels X = 0 et X' = 0
- les thionophosphates pour lesquels X = S et X' = 0
- les thionothiophosphatos nouve lesquels X = S et X' = 0.

Signalons l'existence de deux autres classes qui constituent des cas particuliers par rapport à la formule générale. Ce sont :

- Les phosphoramides pour lesquels X' = N
- les phosphonates pour lesquels X' n'existe pas.

Dans chaque classe il existe des dizaines voire des centaines de molécules comprenant elles-mêmes des dizaines de spécialités. Nous nous limiterons ici à donner quelques exemples tirés de TOURTE (35).

1- LES PHOSPHATES dont la formule générale s'écrit.

Comme exemples nous avons :

- le Dichlorvos : c'est le dichloro - 1,1 vinyl phosphate de diméthyl commercialisé sous plusieurs noms parmi lesquels le VAPONA $^{
m ND}$.

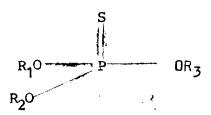
$$CH_{3}O$$
 $CH_{3}O$ $CH_{$

- Le mévinphos est le méthyel- 1 carbométhoxy - 2 vinyl phosphate de diméthyl.

Il est commercialisé seus le nom de PHOSDRIN Dutilisé aussi

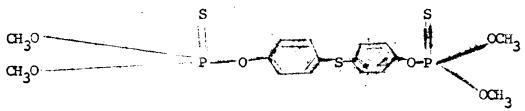
bien comme insecticide de contact qu'insecticide endothérapique.

2- LES THIONOPHOSPHATES OU PHOSPHOROTHIONATES DE FORMULE GENERALE



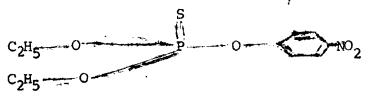
comme exemples nous avons :

- le diphosphorothionate de pp' thiodiphénylène et de tétraméthyl commercialisé sous le nom de ABATE ND



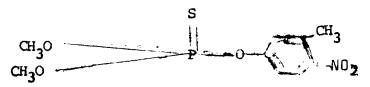
Il est utilisé dans la lutte contre les larves de moustique.

- le parathion est le nitro - 4 phényl phosphorothionate de diéthyl.



Il existe de très nombreuses spécialités. Le parathion est utilisé comme insecticide de contact.

- Le Fénitrcthion qui est le méthyl - 3 nitro - 4 phényl phosphorothionate de diméthyl commercialisé sous les noms de FOLITHION $^{
m ND}$ et SUMITHION $^{
m ND}$.



. . ./ . . .

- Le coumaphos est le Chloro - 3 méthyl - 4 - coumarinyl - 7

phosphorothionate de diéthyl commercialisé sous divers noms dont ASUNTOL ND.

Il est actif contre les ectoparasites et endoparasites.

3- LES PHOSPHOROTHIONOTHIOLATES OU PHOSPHORODITHIONATES

Ils ont comme formule générale.

Comme exemples nous avons :

- le diméthoate qui est le S - (N méthylcarbamoyl méthyl) phosphorothionate de diméthyl.

Grâce à son action rémanente, il est utilisé contre les mouches, les insectes des plantes ornementales et de certaines légumes.

- le malathion : c'est le S di (éthoxycarbonyl) - 1-2 éthyl phosphorothiolothionate de diméthyl.

Le malathion est moins toxique que les autres insecticides organophosphorés ce qui en autorise l'usage dans les locaux agricoles contre les mouches et les moustiques ainsi que contre les insectes ectoparasites du bétail.

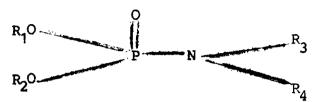
4- LES PHOSPHONATES

Ils ont pour formule générale :

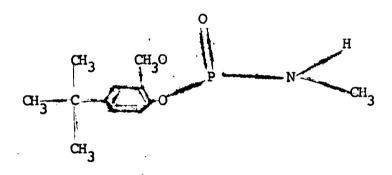
C'est l'exemple du trichlorfon qui est le trichloro - 2,22 hydroxy - 1 éthyl phosphonate de diméthyl.

5- LES PHOSPHORAMIDES

Ils ont une formule générale qui est :



Comme exemple citons le crufomate (RUELENEND) qui est le t - butyl - 4 chloro - 2 phényl, méthyl phosphoramidate de méthyl.



C'est un insecticide endothérapique très peu toxique, actif contre les parasites du bétail.

B/ PROPRIETES PHYSICOCHIMIQUES DES INSECTICIDES ORGANOPHOSPHORES

1- PROPRIETES PHYSIQUES

Les propriétés physiques concernent les caractères de couleur, d'odeur, de consistance, de solutilité et de volatilité. Ces propriétés varient beaucoup avec la molécule voire avec la spécialité. Ainsi les I.O.P. se présentent-ils sous forme de liquides incolores, jamaître ou brunâtres, visqueux ou comme des solides incolores cristallisés. Ils sont volatiles en général, avec une odeur alliacée désagréable.

Leur solubilité dans l'eau est en général très faible ; c'est ainsi que le chlorpyriphos est pratiquement insoluble dans l'eau (de l'ordre de 2 ppm à 25°C) alors que le trichlorfon, le disopropyl -fluorophosphate (DFP) et le mevinphos sont très solubles dans l'eau.(31).

Si ces composés sont dans leur majorité peu solubles dans l'eau, ils sont par contre très solubles dans les lipides ce qui leur permet de traverser aisément les membranes biologiques.

Dans les solvants organiques (Benzène, Chloroforme...) ils sont en général assez soulubles, plus que dans les hydrocarbures aliphatiques (essence, pétrole...).

2- PROPRIETES CHIMIQUES

Une des principales propriétés chimiques des O.P. qui conditionne leur stabilité dans le milieu extérieur est la réaction d'hydrolyse. La vitesse de celle-ci est fonction de la molécule et des conditions de réaction telles que le PH, la température, la nature du solvant etc...Ainsi les dérivés oxygénés sont plus facilement hydrolysés que les dérivés soufres. L'augmentation du Ph, de même que de la température accroissent la vitesse de la réaction.

Comme autres propriétés chimiques, citons les propriétés alkylantes. et l'isomérisation des composés organophosphorés. Les premières permettent d'expliquer certaines activités biologiques des esters phosphoriques ainsi que de synthétiser certains dérivés (31). La seconde quant à elle, liée à la présence de cinq valences non identiques du phosphore, permet d'obtenir un mélange d'isomères sous l'effet de la température et ceci lors de la préparation de certains composés comme le parathion.

Une propriété non moins importante des organophosphorés est la réaction d'oxydation qui permet, <u>in vivo</u>, de transformer certains dérivés soufrés en dérivés oxygénés plus actifs. C'est ainsi que dans l'organisme le parathion est oxydé en paraoxon au niveau des microsomes hépatiques.

C- USAGE DES INSECTICIDES ORGANOPHOSPHORES

Le fait que les O.P. aient une courte durée d'action, une faible toxicité à long terme et un faible taux de résidus, explique leur large utilisation tant sur le plan vétérinaire que sanitaire et agricole.

- Sur le plan vétérinaire c'est surtout comme antiparasitaire interne ou externe que les O.P. sont utilisés. Leur usage se fait sous forme de poudrage, de pulvérisation, de bains, de colliers insecticides ou de comprimés.

Ils sont utilisés à des doses laissant une grande marge de sécurité car l'action anticholinestérasique se manifeste aussi bien chez le parasite que chez l'hôte, bien que les Invertébrés y soient infiniment plus sensibles.

- Sur le plan sanitaire, en élevage comme en médecine humaine, ces insecticides sont utilisés dans le cadre de la lutte pour l'amélio-ration générale du cadre de la vie, notamment dans la prophylaxie des maladies transmissibles par les insectes .

Un exemple, en Afrique est le programme de lutte contre l'onchocercose, de l'OMS, qui vise l'éradication de cette affection ou "Cécité des rivières", par la lutte chimique contre <u>Simuluim damnosum</u> surtout à son stade larvaire, dans le bassin du fleuve Volta. Cette lutte antivectorielle se fait par l'épandage aérien selon un rythme hebdomadaire, de Temephos dans les savanes (4; 13, 26).

- Sur le plan phytosanitaire : c'est surtout là que leur usage est plus important. En effet, les O.P. sont utilisés dans la protection des semenses et dans le traitement des cultures contre les prédateurs (oiseaux, insectes etc...).

Aujourd'hui, et ceci depuis quelques années, il s'y ajoute un domaine qui prend de plus en plus d'importance surtout dans la région sub-saharienne : la lutte anti-acridienne.

Ces multiples usages sont possibles grâce au mécanisme d'action particulier de cette famille de composés chimiques.

D/ MECANISME D'ACTION TOXIQUE DES IOP

Les I.O.P. tiennent l'essentiel de leurs propriétés toxicologique de leur capacité d'inhiber les cholinestérases, ce qui entraîne une hyperactivité vagotonique due à l'accumulation d'acétylcholine qui est le neuromédiateur du système nerveux para-sympathique.

Avant d'en arriver au mécanisme d'action proprement dit, faisons quelques rappels sur les acteurs de la transmission nerveuse cholinergique.

1- RAPPELS PHYSIOLOGIQUES SUR LES ACTEURS DE LA TRANSMISSION NERVEUSE CHOLINERGIQUE

A/ L'ACETYLCHOLINE (ACH)

L'ACH est le médiateur chimique nécessaire au transfert de l'influx nerveux à différents niveaux du système nerveux parasympathique. Il se trouve dans les fibres nerveuses cholinergiques avant d'être libéré au niveau de la synapse au moment de la transmission. Les tissus qui en sont riches sont ceux contenant de nombreuses terminaisons cholinergiques (ganglions sympathiques en particulier). Il en est de même avec les formations contenant de nombreuses fibres cholinergiques (racines ventrales de la moelle épinière, nerfs purement moteurs tels que le nerf phrénique, les fibres sympathiques préganglionnaires, le nerf X). Certaines structures du système nerveux central contiennent également des quantités notables d'Ach.

Dans la cellule nerveuse l'Ach n'est pas libre dans le protoplasme, mais continue dans des vésicules dites vésicules synaptiques de 469A, elles mêmes contenues dans des vésicules plus grandes de 0,02 à 0,08 M qui sont les synaptosomes de WHITTAKER

La synthèse de l'Ach se fait par un processus enzymatique anaérobie qui estérifie la choline par l'acide acétique grâce à la choline acétyl transférose ou choline acétylase qui assure le transfert du radical de la coenzyme A sur la choline.

La réaction peut s'écrire :

L'enzyme se trouve en grande partie dans les synaptosomes qui les libèrent après leur rupture (20).

B/ LES CHOLINESTERASES (ChE)

L'Ach est hydrolisée par une estérase qui fut appelée cholinestérase en 1932 par STEDMANS.

La ChE hydrolyse l'Ach en acide acétique et en choline mais mon action s'étend à d'autres esters voire d'autres alcools. On en distingue deux types qui tous hydrolysent l'Ach.

- l'acétylcholinesterase (AchE) ou ChE spécifique qui se trouve dans les globules rouges humaine, au niveau des terminaisons nerveuses cholinergiques et des jonctions neuromusculaires.

Son action est limité à certains esters de la choline de structure analogue à l'acétycholine, tels que l'acétyl méthylcholine.

- La pseudocholinestérase (PChE) ou Cholinestérase aspécifique qui se retrouve dans le plasma et le cerveau et qui agit sur un grand nombre d'esters parmi lesquels le benzoylcholine et même les esters aliphatiques tels que la tributrine (35).

2- DISTRIBUTION DES CHOLINESTERASES DANS LES TISSUS

La distribution des cholinestérases varie d'un organe à l'autre. Ces organes peuvent se répartir en trois groupes en fonction de leur richesse en l'un ou l'autre type de ChE (20).

- ceux qui contiennent surtout l'AchE : cerveau, muscles, glandes salivaires, globules rouges ;
- ceux où les deux sont également présents (glandes salivaires, estomac, foie, poumon).
- ceux où prédominent les pseudocholinestérases (plasme, coeur, intestin, peau).

En ce qui concerne le cas particulier du système nerveux central, la répartition des ChE en son sein n'est pas uniforme. Le teneurs en ChE varient d'une formation à une autre comme le montre le tableau n°20.

•••/•••

TABLEAU N°20: REPARTITION DES CHOLINESTERASES DANS LE SYSTEME NERVEUX CENTRAL DU CHIEN (ACTIVITE EN M1 de CO₂ FORMEE PAR GRAMME DE TISSU

FRAIS PENDANT 10MN

! FORMAL'IONS !	! !Acétylméthyl !choline	! Benzoylcholine !	Acétylcholin.
Racines postérioures !	! 34 !	! 20 ! !	5 2 .
! ! Racines antérieures !	! ! 149 !	! !! ! 20 !!	212
Molle (substance grise)	611	213	und o
Nerf optique	! ! 11 !	! !! ! 222 !!	233
Cervelet (hamisphères)	1075	24	13 5 0
Vésicules quadrijumaux antérieures	! ! 935 !	! 159 <u>!</u>	1619
Noyaux caudás (têta)	3936	360	7 55 Q
Thalamus (noyau dorsolatéral)	409	! 161 !	808
Hypothalamus	323	95 8	866 į
Cortex cérábral	107-238	1 1 27-49 1	232-407
Corps caleux	16	27	62
Bulbe Olfactif	196	! _ ! ! !	!

Source (20)

Dans les fibres cholinergiques la ChE est localisée à plusieurs niveaux :

- dans le soma : à l'intérieur de l'ergastoplasme, parfois dans la membrane du noyau.
- dans les fibres : sur les membranes des axones et des terminaisons présynaptiques.

Ceci est en accord avec les expériences de centrifugation fractionnées qui montrent que l'ACHE se trouve principalement dans les couches où sédimentent les membranes soit axoniques, soit nucléaires et d'où elle peut être libérée par un traitement par les détergents. (20).

La médiation de l'influx nerveux parasympathique entre deux éléments cellulaires s'effectue au niveau de structures particulièrement spécialisées.

Les synapses. On en distingue deux types :

- la synapse neuroneuronique entre deux neurones,
- la synapse neuromusculaire entre un neurone et un muscle. Elle constitue la plaque motrice.

La plaque motrice est formé de 3 éléments (20) :

- les rameaux nerveux terminaux qui serpentent dans des gouttières creusées dans le sarcolemme musculaire dites, gouttières synaptiques :
 - la fibre musculaire
 - la tétroglie qui recouvre l'ensemble.

Sur les parois de la gouttière synaptique se trouve l'appareil sous neural de COUTEAUX, ensemble de lamelles qui sont en fait des replis de la fibre musculaire. C'est surtout a leur niveau que l'on trouve les chE synaptiques. Dans cette localisation, ces enzymes jouent un rôle important dans la médiation de l'influx nerveux.

3- ROLES DE L'ACH ET DES CHE DANS LA TRANSMISSION SYNAPTIQUE

Au niveau des plaques motrices d'un muscle au repos et en l'absence de toute exicitation, il se produit des potentiels miniatures de plaque motrice, résultats de la libération de quantités constantes, ou quanta d'Ach, échappés des terminaisons nerveuses. Ils ne peuvent produire de contraction des fibres musculaires. Pour qu'elle se produise, il faut la libération simultanée d'un grand nombre de quanta d'Ach.

La ChE synaptique détruit l'Ach libérée par l'influx nerveux présynaptique pour ne pas prolonger exagérement son effet post-synaptique. Et pour FELBERG "la distribution très large des ChE dans l'organisme, notamment sa présence dans le sang, fait que l'Ach est rapidement détruite et ne peut diffuser ni produire des effets ailleurs qu'au point où elle apparaît".

Le mécanisme de cette hydrolyse de l'Ach par les ChE a été bien étudié et décrit par divers auteurs.

Quelles que soient leur localisation et leur spécificité, les ChE provoquent la rupture de la liaison ester de l'Ach selon la réaction géné-

rale suivante.

CH3
$$N$$
 -CH2 - CH2 - O - CH3
 H_2O
 CH_3
 CH_3
 CH_3
 CH_3
 CH_4
 CH_5
 CH_5
 CH_5
 CH_6
 CH_7
 CH_8
 CH_8
 CH_9
 CH_9

Cette réaction est rendue possible grâce à la structure particulière des CHE. En effet, les études entreprises par WILSON et BERGMAN ont montré que la surface active de l'unité enzymatique est composée de deux sites (20).

- un site anionique chargé négativement
- un site estérasique formé de deux parties situées respectivement à 2,5 et 5A° du site anionique. Le premier est un groupement nucléophile basique et le second une fonction acide.

Les phénomènes électroniques accompagnant cette réaction ont été bien décrits par SIDO (31) ; nous nous limiterons ici à rappeler ses grandes étapes.

On peut en effet distinguer 3 temps principaux :

1°/ Eormation du complexe enzyme-substrat avec au site aniomique intervention de forces de type VANDERWALS, et au site estérasique une véritable liaison covalente entre le carbone de l'acide acétique et l'oxygène de la sérine.

- 2°/ Formation de l'engyme acétylée : il y a hydrolyse et libération de la choline mais la liaison, covalente persiste au site estérasique.
 - 3°/ Régénération de l'ex.yme avec libération de l'acide acétique.

ACETYLCHOLINE choline He. acetique Sileaminaique (8,5 A° Site esterosique ACETylcholinesslergsigh Enzyme aceTyle Enzymerégéneré compleme enzyme - substrait D.F. P. complexe enzyme inaclinateur Enzyme phosphoryle

La réaction dure 80MS à l'état physiologique, mais lors de la liaison entre CHE et O.P., il se forme un complexe stable par liaison covalente eu niveau du pole estérasique. La liaison oxygène-phosphore, covalente, est plus forte que la liaison oxygène-carbone de la ChE acétylée du fait du caractère plus électrophile du P par rapport au C. La régénération de l'enzyme se trouve ainsi être très difficile et ceci entraine une inhibition quasi irréversible de la ChE par l'O.P. et une accumulation d'Ach non dégradée. Ce phénomène d'inhibition rrréversible est encore plus renforcé par un phénomène appelé "vieillissement". Il a été en effet, vérifié qu'avec ce phénomène, l'union Ach - ChE se modifie de telle sorte que l'enzyme n'est plus récupérable (6; 35).

En dehors du "vieillissement" la remontée de l'activité cholinestérasique chez un sujet exposé à des OP survient par la synthèse de nouvelles molécules ou par l'intervention d'un groupe de molécules chimiques particuliers.
Cependant, les ChE plasmatiques sont remplacées plus rapidement que les cholinestérases globulaires. Synthétisées par le foie, ces CHE plasmatiques sont
remplacées plus lentement chez les animaux souffrant de troubles hépatiques (35)
Chez l'Homme, l'activité plasmatique réapparaît pour 10p.100 dans les premières
24 heures (régénération spontanée) puis plus lentement en 30-40 jours pour
atteindre le taux normal (35).

Au niveau des globules rouges, les CHE sont fixées à la surface de la membrane cytoplasmique ce qui fait que l'activité cholinestérasique globulaire est proportionnelle à la quantité de diobules rouges. Il est plus bas chez le nouveau-né.

Les ChE globulaires n'ont aucune régénération spontanée et leur taux ne remonte que du fait de l'apparition d'hématies jeunes très riches en ChF. Ainsi le retour à la normale ne se fait qu'en 90-100; chez l'homme - soumis à une exposition prolongée, à raison de 1p.100 par jour (35). Chez les applicateurs d'IOP, PIOLA et al (2) ont montré qu'un mois après la fin des pulvérisations, seulement 70 à 80p 100 du niveau basal ont été récupérés.

Chez les bovins la récupération de l'activité cholinestérasique érythrocytaire se fait plus lentement avec le fénitrothion administré par voie cutanée, qu'avec le chimmyris administré par voie orale; ces administrations étant faites à petites doses prolongées. La récupération complète est obtenue à un peu plus de 40 jours après l'arrêt de l'intoxication. (31).

L'utilisation massive et répétée de tout produit chimique constitue une pression permanente sur l'environnement et pose donc le problème de ses effets secondaires sur cet environnement. Ceci est d'autant plus vrai pour les IOP que leur mécanisme d'action toxique que nous venons de voir peut, hélas, se dérouler également chez les populations non-cibles entraînant ainsi des risques d'effets néfastes. Parmi ces populations non cibles, celles du milieu aquatique y sont particulièrement sensibles.

CHAPITRE II : EFFETS DES INSECTICIDES ORGANOPHOSPHORES SUR LES BIOCENOSES AQUATIQUES

I- ORIGINES DE LA CONTAMINATION DU MILIEU AQUATIQUE PAR LES INSECTICIDES ORGANOPHOSPHORES

Elles sont diverses mais on peut retenir essentiellement deux modalités :

- la contamination directe qui se fait par transport directe et dépôt de molécules d'organophosphorés dans le milieu aquatique : C'est le cas lors des pulvérisations au cours des campagnes agricoles ou de lutte anti-acridienne.
- La contamination indirecte par l'intermédiaire de particules variées : particules de sables contaminés véhiculées par le vent ; lavage d'emballages ayant contenu des IOP en vue de leur récupération ; eau de drainage de parcelles irriguées traitées par ces produits et sur une plus grande échelle, lessivage des terres des bassins versants des fleuves et lacs · par les eaux de pluies.

Au Sahel les deux modalités sont possibles et c'est surtout, pendant la période hivernale qu'ils ont cours à cause de la recrudescence des infestations et parallèlement celle de la lutte phytosanitaire.

II- DESCRIPTION DES EFFEIS DES ORGANOPHOSPHORES SUR LES BIOCENOSES AQUATIQUES

Diverses composantes de la chaine trophique aquatique sont concernées par ces pollutions. Ainsi on note des effets sur les poissons, des effets sur le phytoplancton et des effets sur les Invertébrés aquatiques.

A/ EFFETS SUR LES POISSONS

On attribue souvent au poisson un certain sens du danger qui lui permet d'éviter les secteurs où sa vie serait menacée; et la finesse de ses sens chimiques laisse supposer une telle faculté (27). En effet la plupart des poissons évitent l'impact des IOP en nageant en aval. C'est ainsi que certains comme le poisson doré (Carassinus auratus) évitent l'eau contenant le fénitrothion (4) alors que d'autres espèces telles que celles du genre Gambusia évitent l'eau contenant le Chlorphyriphos (4). AITEM. et SAMAN(1) ont observé des mouvements ératiques chez les poissons consistant en des mouvements violents et désordonnés survenant dans les cinq minutes après application du Temephos dans le fleuve OTI au Ghana; ils attribuèrent cela à des tentatives du poisson à éviter le poisson.

Si le poisson manifeste des réactions de fuite devant le poison, il semble qu'il existe une notion de zone de sécurité" dans laquelle l'effet toxique n'est plus subi(4). En effet, il a été récemment démontré dans le fleuve MARAHOUE en Côte d'Ivoire que lors de traitement aérien avec le Chlorphoxim, il y a dépression des acetylcholinestérases encéphaliques chez

<u>Tilapiazilli</u> placé à un kilomètre en aval du point de déversement. Cet effet disparaît à une distance de trois kilomètres. Ainsi la distance de 3 km représente la limite de la zone de sécurité pour les poissons pendant l'application du Temophos dans ce cours d'eau.

En plus des réactions de fuite des poissons lors des traitements, d'autres facteurs parmi lesquels la faible rémanence des I.O.P. dans le milieu aquatique et le grand volume des eaux courantes (qui assurent une dilution rapide de l'insecticide à partir du point de déversement), contribuent à la survie des populations piscicoles dans les fleuves traités.

Mais survie n'est pas synonyme de développement équilibré. En effet pour certains auteurs, si les poissons reconnaissent bien les goûts et odeurs naturels, qui leur permettent de déceler la présence d'aliments ou d'ennemis, il n'en est pas de même en ce qui concerne les produits chimiques d'origine artificielle. En outre, le stress manifesté par le poisson dans un milieu agressif, se traduisant par des mouvements violents et désordonnés, peuvent aussi bien l'éloigner de la zone dangereuse qu'à contribuer à l'y maintenir (27). Ainsi les OP sont-ils susceptibles à exercer leurs effets sur les populations piscicoles malgré leur faible rémanence et leur dilution plus ou moins forte dans les eaux.

Les manifestations les plus spectaculaires des organophosphorés sur les populations pi soicoles sont les mortalités plus ou moins importantes survenant lors de déversements de quantités importantes d'effluents plus ou moins chargés en principes actifs ou lors de déversement direct d'OP dans un milieu récepteur peu étendu. Les effets sont plus importants aux environs immédiats du point de déversement. Il peut également survenir des effets moins spéctaculaires, d'apparition incidiques passant être considérés comme des .../...

effets à terme. Ces effets peuvent survenir dans plusieurs circonstances mais on incrimine surtout la contamination de la chaine alimentaire (13). En effet, il y a absorption de l'insecticide durant le passage de la vague et par la suite une forte contamination survient à travers la chaîne alimentaire. L'importance de ces effets dépendrait de l'habitude alimentaire. Les détritivores seraient beaucoup plus contaminés que les insectivores (13). Certains auteurs soupçonnent même une modification des habitudes alimentaires du poisson pour les I.O.P.

Plus importants sont les effets des petites doses sur les alevins plus particulièrement lors du frayage, effets dont les conséquences n'apparaissent qu'après 3 à 4 ans (13). Il en est de même de l'accumulation importante des IOP dans les organes génitaux des poissons adultes entrainant une baisse de la fécondation et une baisse de l'éclosion des peufs ce qui proveque au bout de 3 à 4 ans une baisse importante de la densité piscicole (13)

Les soviétiques NIKULINA, SOKOL et SKAYA (25) ont étudié l'influence d'IOP tels que le Dichlorvos, le Malathion, le Fenitrothion et la phosaline sur l'ontogenèse chez la carpe en exposant leurs oeufs et larves à diverses concentrations. Après 10 jours de contact ils notent :

- Sur les œufs en division, un blocage de la division suivi de leur dégénérescence à des concentrations de 0,001 ppm. En particulier le dichlorvos tire 50p.100 des œufs à 0,0015 mg/l et le malathion à 0,088mg/l;
- Sur les jeunes carpes, un effet létal à 1mg/l environ. L'effet du Fénitrothion se révèle à 0,006mg/l et celui de la Phosalone à 0,058mg/l ;

- Les doses sublétales provoquent, elles, une diminution du poids des jeunes carpes et atteignent les fonctions cardiaques, respiratoires et hématopoïétiques.

D'un autre point de vue, l'inhibition de l'activité acétyl-cholinestérasique chez le poisson provoque l'apparition d'un certain nombre de symptômes comprenant :

- La diminution de la capacité du poisson à tolérer de faibles ténsions d'oxygène ;
 - le ralentissement de ses réflexes et de ses mouvements natatoires.
- dans l'eau, les poissons sous ce stress, sont capturés plus aisément par les pêcheurs et autres prédateurs entrainant comme conséquences la réduction importante à long terme des prises par unité d'effort-filet (1).

Tous ces faits démontrent la sensibilité des poissons aux effets aigus ou chroniques des organophosphorés. Mais d'autres organismes aquatiques sont également soumis à leurs effets. Et comme le maintien à terme des populations piscicoles peut être compromis indirectement si les organismes aquatiques qui leur fournissent la nourriture sont détruits par la pollution, il est nécessaire de ne pas se limiter à l'étude des effets sur poissons, mais de considérer également les incidences possibles sur les autres maillons de la chaine trophique. Il s'agit en particulier au phytoplancton et du zooplancton.

B/ EFFETS DES IOP SUR LE PHYTOPLANCION

Des études effectuées au Ghana par le laboratoire hydrobiologique de l'ORSTOM semblent indiquer une modification des densités des espèces (13). En effet ces études montrent une augmentation de la densité des Chlorophytes par rapport aux autres groupes d'algues suite à des traitements avec le Temephos. Cependant des études similaires entreprises dans les fleuves de Côte-d'Ivoire n'ont pas permis de mettre en évidence de façon nette cet effet (13).

C/ EFFETS SUR LES INVERTEBRES AQUETIQUES

Les Invertébrés sont les organismes les plus sensibles à l'action des pesticides à cause vraissemblablement de la brièveté de leur cycle ; aussi donnent-ils une réponse très rapide à leur action.

Les chercheurs du laboratoire hydrobiologique de l'ORSTOM au Ghana (13) mettent en évidence deux types d'effets sur les Invertébrés lors du traitement aérien à l'ABATE^R :

- un effet aigü qui survient immédiatement après chaque traitement.

 L'intensité de la réponse est strictement correlée à la concentration utilisée de l'insecticide. Cette cinétique de décrochement est fonction de la sensibilité du groupe et aussi, en grande partie, de la localisation des espèces dans le biotope et leur capacité de fixation sur les fonds;
- un effet à moyen terme qui survient après deux, trois, quatre années de traitements, caractérisé par une modification relativement importante des

proportions initiales des différents groupes d'Invertébrés. Elle est suivie d'une deuxième phase de rétablissement des proportions initiales mais avec en plus une réduction générale de la faune totale.

Au total nous dirons que bien que les OP soient considérés comme peu polluants et comme des "pesticides de sécurité" par rapport à d'autres (13) leurs effets sur les écosystèmes notamment aquatiques sont non négligeables. En effet, une baisse des populations d'Invertébrés par exemple ne peut pas ne pas avoir de conséquences à long terme. En outre l'appauvrissement des cours d'eaux et lacs en produits de pêche constitue indéniablement un problème important.

III- DIAGNOSTIC DES INIUXICATIONS PAR LES INSECTICIDES ORGANOPHOSPHURES

Le diagnostic des intoxications par les IOP est rarement nécropsique; il peut être épidémioclinique en se référant aux circonstances et aux symptômes résultant de l'hyperstimulation du système nerveux parasympathique. Mais le plus souvent, ce diagnostic est expérimental, direct ou indirect.

Sur le plan du diagnostic expérimental direct, des russes ont réussi à extraire des IOP à partir d'échantillons d'eau et de poissons. L'extraction est faite à l'acétone et le dosage par des papiers imprégnés d'indicateurs (21).

D'autres part, les résidus d'IOP et leurs métabolites peuvent être dosés par divers procédés chromatographiques et colorimétriques. C'est le cas du parathior les les métabolites sont dosés dans les urines. Pourtant le diagnostic direct est peu pratique du fait de la faible rémanence de ces produits dans les organismes. C'est pourquoi on fait souvent recours au diagnostic indirect.

Ce type de diagnostic repose sur le dosage d'enzymes spécifiques les cholinestérase (ChE). Plusieurs méthodes ont été mises au point à cet effet. Elles reposent toutes sur l'évaluation de la vitesse d'hydrolyse d'une quantité connue d'Acéthylcholine (Ach), hydrolyse qui se produit selon la réaction.

L'évaluation peut se faire soit par la détermination de l'Ach résiduel, soit par la détermination de l'acide acétique libéré. Les méthodes sont distinguées en méthodes titrimétriques, électrométriques, gazométriques et colorimétriques. Faisons leur description du moins dans leur principe.

A/ LES METHODES TITRIMETRIQUES

Elles consistent à titrer l'acide acétique libéré au cours de l'hydrolyse, au moyen d'un alcalin standard en utilisant un indicateur coloré.

B/ LES METHODES GAZOMETRIQUES

Elles sont basées sur la mesure du gaz carbonique formé en milieu tamponné, par action de l'acide acétique libéré sur le liquide de Ringer bicarbonaté en atmosphère d'azote à 5p.100 de CO₂.

C/ LES METHODES ELECTROMETRIQUES

Elles consistent à mesurer l'abaissement de pH en milieu tamponné, provoqué par la libération d'acide acétique. C'est l'exemple de la méthode de MICHEL avec ses nombreuses variantes.

D/ LES METHODES COLORIMETRIQUES

Elles comprennent trois groupes de méthodes :

- La méthode de dosage colorimétrique de l'acétylcholine :

C'est l'exemple de la méthode de VINCENT et SEGONZAC. Elle repose sur la mesure, au bout d'un temps donné, de la quantité d'Ach hydrolysée, par formation d'un complexe ferrique hydroxamique coloré en pourpre. Cette méthode connaît également de nombreuses variantes;

- La méthode de dosage colorimétrique par mise en évidence de l'abaissement de pH par des indicateurs colorés exemple le Bleu de méthylène qui vire au bleu-vert ou au jaune-brun avec la chute de pH;
- La méthode de dosage photométrique de la couleur jaune produite par la réaction de la thiocholine avec un chromogène qui est le dithiodinitrobenzoate. C'est la méthode de ELLMAN (16). Elle est la plus courante de nos jours.

Toutes ces méthodes sont utilisées dans le diagnostic des intoxications de l'homme et des animaux par les anticholinestérases. Le principe consiste à apprécier le degré d'inhibition de l'activité cholinestérasique d'un tissu de l'individu suspect d'être intoxiqué; par rapport à celle du même tissu d'un individu témoin; les deux individus appartenant à la même espèce.

Chez les oiseaux on admet en général selon ELWOOD et FLEMIN G (17)

qu'une dépression des ChE encéphaliques au moins égale à 50p.100 par rapport au témoin atteste, chez le cadavre, d'une mort suite à une exposition à des I.O.P.; chez l'individu encore vivant, 30p.100 de dépression témoigne de l'exposition à ces produits.

Aux Etats-Unis une chute des ChE sanguines atteignant 40p,100 du taux observé avant exposition est un signe d'alarme chez les professionels ; au delà de 50 à 60p.100, il faut écarter le sujet de son poste.(35).

En France, une chute de 30p.100 à partir du taux initial entraîne l'éviction provisoire du sujet (35).

En résumé:

Si la mesure des ChE a depuis longtemps servi au diagnostic des intoxications chez l'homme et l'animal pris isolément en tant qu'individus, elle peut être utilisée dans le cadire global de la toxicologie de l'Environnement. Ainsi elle peut servir dans le suivi de la pollution de divers écosystèmes par les insecticides à action anticholinestérasique. Divers animaux aquatiques peuvent être utilisés à cette fin ; nous avons quant à nous bhoisi le poisson comme base de notre étude. C'est l'objet de la 3e partie.

TROISIEME PARTIE:

MESURE DES CHOLINESTERASES CHEZ LES POISSONS :

Cette troisième et dernière partie de notre travail comprend les trois chapitres classiques d'une étude expérimentale :

-Chapitre 1 : Matériel et méthodes

-Chapitre 2 : Résultats -Chapitre 3 : Discussions.



CHAPITRE I : MATERIEL ET METHODES :

I. LES POISSONS

Au cours de nos expériences, deux espèces de poissons (Clarias lazera et Tilapia nilotica) ont été choisies. Ce choix s'est fait selon des critères de leur disponibilié dans le temps et dans les deux milieux d'étude que sont le lac de Guiers et le fleuve Anambé.

Tous les prélèvements ont été effectués selon la même procèdure, notre souci constant ayant été de préserver au maximum les enzymes contre leur détérioration. C'est ainsi que les poissons sont pris le matin vers huit heures au moment du débarquement des pêcheurs. Ce sont les poissons encore vivants, c'est-à-dire frétillants que nous choisissons. Ils sont aussitôt mis dans deux glacières dans lesquelles la réfrigération est assurée par des générateurs de froid que nous prenons la précaution de congeler la veille. L'effet de ces générateurs est renforcé par des blocs de glace alimentaire contenus dans des sachets en plastique. Les échantillons sont ainsi immédiatement acheminés sur Dakar où ils arrivent après un voyage de cinq à six heures.

Dès leur arrivée au laboratoire, nous procédons à la pesée de chaque échantillon,, au conditionnement individuel dans des sachets en plastique puis chacun est doté d'un numéro d'identification.

Nous plaçons tous les échantillons prélevés à la même date et au même lieu dans un emballage collectif qui est mis au congélateur en attendant la dissection des organes.

A - Descriptions des prélèvements :

1. Prélèvements du lac de Guiers

Ils ont été effectués au village de pêcheurs de Bountou-Baat situé sur la rive nord du lac, à un km de la station de rejet par laquelle la C.S.S. rejette les eaux de drainage dans le lac de Guiers. Selon les pêcheurs, les poissons sont capturés jusqu'à un rayon de un à deux km de la rive. Ils utilisent à cette fin des filets de surface ou "Tiakh" en ouoloff.

Quatre prélèvements ont été effectués les 23 Janvier, 23 février, 14 mars et 10 octobre 1989. L'identification (numéro et espèce) et le poids des échantillons sont consignés dans les tableaux N° 21, 22, 23 et 24

TABLEAU N° 21/: Identification et poids des échantillons prélevés au lac de Guiers le 23/01/89 (n = 10)

N° Echantillons	Espèces	Poids en Grammes.
101	Tilapia nilotica	355,∔
102	_1111_	419
103	_1111	525,9
104	Clarias lazera	253,2
105	_1111	625,7
106	Tilapia nilotica	273,8
107	_1111	235 ,3
108	_1111	403,9
109	_1111	449,4
110	_1111	607,6

TABLEAU N° 22/: Identification et peids des échantilions du 23/02/89 (n = 10)

N° Echantillons	Espèces	Poids en grammes.
201	Tilania nilotica	438
202	_1111_	427,8
203	_=== _=================================	378
204	_1111_	433
205	_1111_	295
206	_1111	257,3
207	_1111_	382,6
208	_1111_	379,4
209	_1111_	382,6
210	_##_	227

TABLEAU Nº 23/: Identification et poids des échantillons du 14/03/89 (n = 14).

N° échantillons	Espèces	Poids en grammes.
301	-Tilapia nilotica	2 0 6
302	11 11	272,5
30 3	_!!!!_	269,3
304	_1111_	217,6
305	_1111	445,0
306	_1111	339,5
307	Claries lazera	214,7
308	_1111	
309	milapio nilotica	270,0
310	_1111_	382,0
311	H	336,3
31 2	_##_	381,7
313	Clarias lazera	146,6
314	_111	126,0

TABLEAU Nº 24/: Identification et poids des échantillons. de Octobre 1989 (n = 14).

N° Echantillons	Espèces	poids en grammes.
921	<u>Tilapia nilotica</u>	364,4
922	-1111-	354,5
923	_1111_	202,6
924	_1111_	251,4
925	11 11	28 5,2
926		270,6
927	11 11	382,5
928	_HK_	405,0
9 29	_1111_	170,2
930	_##_	295,0
931	Clarias lazera	215,4
932	_HH_	314,9
933	_##_	291,2
934	Tilapia n ilotica	151,5

2. Frolòvemonio affectues dans l'Anamba

Le 8 Avril 1989, selon des modalités identiques à celles des échantillons de Richard-Toll, nous avons prélevé 27 poissons au campement de pêcheurs de TELEW sur le fleuve KAYANGA, en amont du barrage du confluent. Nous les avons fait acheminer sur Dakar le jour même dans des glacières avec générateurs de froid. Compte tenu de la distance (400 à 450 km) nous avons renforcé le froid deux fois : à Tambacounda et à Kaolack (300 km du point de prélèvement). L'identification et les poids de ces échantillons sont donnés par le tableau N° 25

TABLEAU N° 25/: Identification et poids des échantillons prélevés à l'Anambé le 08/04/89 (n = 27)

N° échantillons	espèces	poids en grammes.
21	filapia nilotica	335,4
22	_1111_	143,4
23	_1111_	240,8
24	_1111	208,9
25	Claring leséra	430,3
26	Tilapia nilotica	314,8
27	_1111	214,9
28	_1111_	313,5
29	_1111_	318,6
30	Clarias lazera	492,2

.../...

suite tableau Nº 25

N° échantillons	espèc es	Poids en grammes.
31	Clarias lazera	580,9
32	_ er er _	3 72,6
33	111111	339,3
34	Tilapia nilotica	153,4
35	_1111	216,0
36	Clarias lazera	
37	_1111_	
38	_1111_	225,4
39	Tilapia nilotica	29 5,9
40	_""_	325,0
41	_1111	32 4,0
42	_ :: _ n _	297,2
43	_1111_	351,7
44	_1111	313,00
45	_1111	179,9
46	_1111_	403,8
47	1111	130,4

Au mois d'octobre vingt (20) autres poissons au même lieu (tableau 26)

TABLEAU 26/: Identification et poids des échantillons prélevés dans l'Anambé le 03/10/89 (n = 20)

N° échantillons	esp èces	poids en grammes.
901	Clarias lazera	447,8
902	_111111_	253,0
903	_111111_	390,0
904	_111111_	441,0
905	_11111111111111111111111111	565,0
906	_111111_	633,8
907	_111111_	478,0
908	_111111	324,3
909		352,7
910	_ 11 11 11 11	431,0
911	Tilapia nilotica	210,4
912	_111711	248,9
913	بي البي بيالي بيالي. - البيالية بيالية ب	171,9
914	_ 11 11 11	203,2

TABLEAU Nº 24/: Identification et poids des échantillons de Octobre 1989 (n = 14).

N° éch antillons	Espères	poids en grammes.
921	Tilapia nilotica	364,4
922	_1111_	354,5
923	_ '' '' _	202,6
924	_ !! _ !! _	251,4
925	_""_	285,2
926	_BB_	270,6
927	_!!!!_	382,5
928	_1111_	405,5
929	_1111_	170,2
930	_ '' '' _	295,0
931	Claria lazera	215,4
932	# # #	314,9
933	_ !! !! _	291,2
934	Milapio nilotica	151,5

2. Frolives not offentule dans l'Anamhe

Le 8 Avril 1989, selon des modalités identiques à celles des échantillons de Richard-Toll, nous avons prélevé 27 poissons au campement de pêcheurs de TELEW sur le fleuve KAYANGA, en amont du barrage du confluent. Nous les avons fait acheminer sur Dakar le jour même dans des glacières avec générateurs de froid. Compte tenu de la distance (400 à 450 km) nous avons renforcé le froid deux fois : à Tambacounda et à Kaolack (300 km du point de prélèvement). L'identification et les poids de ces échantillons sont donnés par le tableau N° 25

TABLEAU N° 25/: Identification et poids des échantillons prélevés à l'Anambé le 08/04/89 (n = 27)

N° échantillons	espèces	poids en grammes.
21	<u> f</u> ilapia nilotica	335,4
22	_""_	143,4
23	_1111_	240,8
24	_1111	208,9
25	<u>Clartin Balába</u>	430,3
26	Tilapia nilotica	314,8
27	_1111_	214,9
28	_11 11	313,5
29	_1111	318,6
30	Clarias lazera	492,2

.../...

suite tableau N° 25

N° échantillons	မေးလာဂါတစ်နေ	Poids or grammes.
31	Clarias laz ra	580,9
32	tr	371,6
33		339,3
34	Tilapia : 1 : lea	153,4
35	_ t' tr	216,0
36	Clarins 1 (2) 24	
37	. 17 27	
38	11	225,4
39	Tilepia niletica	29 5.9
40		325,0
41		324,1
42		297,2
43	_111	351,7
44	1 _	313,00
45	_#_#	179,9
46	_ t <u>_</u>	403,8
47		130,4

Au via time (...) autres poissons au même lieu (.acty) (...)

TABLEAU 26/: Lientification of a des échantillons préle vés dans d'inside le 05/10/89 (n = 20)

N° écha ntillons	v ° i	poids en grammes.
901		147,8
902	_11	253,0
903		390,0
904	18	441,0
905	en 21 mm	555,0
906	and the second s	633,8
907	. I	478,0
908	The second secon	324,3
909		352,7
910		431,0
911		210,4
912	47	248,9
913		171,9
934	er en l'antri d'en que les solutions au destruit de l'antri de l'a	203,2

suite tableau Nº 26

N° échantillons	espèces	poids en grammes.
915	<u>Tilapia nilotica</u>	172,2
916	_1111_	158,7
917	_1111_	191,1
918	_1111_	228,8
919	_1111_	261,2
920	_1111_	161,8

Quarante sept (47) poissons proviennent ainsi du bassin de l'Anamé. Ceci nous fait un total de quatre vingt quinze (95) poissons; ce qui représente selon nous une taille assez importante pour nous faire une idée sur l'activité cholinestérasique des poissons vivants dans les deux zones.

Tous ces poissons ont été préparés en vue du desage des ChE.

B. Préparation des échantillons :

Cette préparation consiste surtout à disséquer les organes désirés (encéphale, foie, branchies), à préparer les homogénats de ces organes et à les conditionner en vue de leur conservation.

.../...

1 - Dissection des organes :

Les échantillons à disséquer sont congelés au réfrigérateur où ils sont placés la veille à 18 h. Au matin, ils sont suffisamment décongelés pour pouvoir être disséqués. Cette dissection est faite de façon à prélever entièrement l'encéphale, le foie et les branchies de chaque échantillon.

Une fois chacun de ces organes isolé, il est pesé sur une balance de précision. Le poids obtenu servira d'une part à comparer les rapports poids de l'organe/poids total de l'échantillon, et d'autre part à calculer le volume de solution dans laquelle cet organe doit être homogénéisé.

2 - Préparation des homogénats :

Pour homogénéiser chaque organe en vue du dosage, nous le broyons dans une solution tampon contenant du triton. Le triton est un détergent qui permet d'une part de libérer les molécules de cholinestérases des membranes cellulaires les rendant ainsi plus accessibles à leurs substrats et, d'autre part, de stabiliser ces enzymes. Il est dilué à 2 p. 1000 dans une solution de tampon phosphate dont la composition sera donnée ultérieurement.

Les organes (encéphale et foie) de quelques échantillons ont été homogénéisés dans la solution tampon sans triton. Ils permettront de vérifier l'importance du triton sur l'activité cholinestérasique des organes.

Les organes sont donc homogénéisés à raison de :

- -50 mg d'encéphale/ml de tampon
- -500mg de foie/ml de tampon
- -1 000mg de branchies/ml de tampon.

Nous avons utilisé un homogénéiseur de type ultra turrax. Les broyats ont été centrifugés à 3 000t/mn pendant 10mn; les surnageants récupérés et répartis dans des microtubes identifiés et congelés en attendant leur dosage

II. MATERIEL DE LABORATOIRE :

Le matériel que nous avons utilisé peut *etre classé en trois groupes :

- -le spectrophotomètre
- -les réactifs
- -les accessoires.

A- Le spectrophotomètre :

Nous avons utilisé deux types de spectrophotomètre?
-Un appareil de marque Varian DMS Spectrophotometer
- tableau d'affichage digital essentiellement
- pour le dosage des échantillons du mois de mars.

-Un appareil de marque PERKIN-ELMER 558 également à affichage digital.

B- <u>Les réactifs</u>:

Quatre types de réactifs sont nécessaires au dosage des ChE par la méthode d'ELLMAN. Il s'agit de la solution tampon; la solution de dithiodinitrobenzoate (D.T.N.B.), les substrats et les enzymes.

-La solution tampon ou tampon phosphate

Peser 8,83 g de Na H₂ PO₄/H_{2O} (P.M. : 138) et dissoudre dans 800 ml d'eau déminéralisée. Amener la solution à pH8 en ajoutant progressivement 60 ml de NaOH 1N.

Verser la solution dans un ballon jaugé de 1 1 ; ajuster au trait de jauge avec de l'eau déminéralisée.

Tranfèrer dans une bouteille brune et conserver réfrigérateur.

-La solution de D.T.N.B. :

Peser 0,130 g de D.T.N.B. et l'ajouter à un litre de tampon phosphate. Conserver la solution au réfrigérateur (4°c) dans une bouteille brune (à l'abri de la lumière).

Nous avons utilisé le 5,5' Dithio-bis **tinitro**ben-zoique acide) obtenu chez Sigma Chemical Company.

-Les_substrats :

Nous avons utilisé deux types de substrats au courde nos dosages : liedure d'acétyl thiocholine (ASChI) et l'iodure de propionythiocholine (PSChI)—tous deux du laboratoire Sigma Chemical Company?

Pour préparer la solution-mère d'ASChI qui est à 1,25 m M nous avons pesé 0,2892 g d'ASChI que nous avons mis dans 25 ml d'eau déminéralisée. Cette solution est ensuite répartie et congelée dans 10 tubes à hémolyse, à raison de 2,5 ml par tube.

La solution de PSChI est obtenue de la même manière avec la seule différence que nous avons pesé 0,303 g de PSChI.

-Les enzymes :

Ils sont constitués par les surnageants des homogénats des différents organes. Au cours de nos dosages, tous les surnageants ont été décongelés au moment de leur utilisation et dilués à 1 dans la solution de tampon phosphate.

C. Les accessoires :

Ils sont constitués de portoirs et de tubes en plastique, de déchers, d'un bac pour la récupération des tubes déjà utilisés, de cuvettes de spectrophotomètre, de micropipettes de type Pipettman de 5 ml et de 1 ml avec embouts adaptés, d'un vortex et d'un bain thermostaté.

Comme autres matériels nous avons également utilisé un stabilisateur de tension et un chronomètre.

III - DOSAGE DES CHOLINESTERASES :

Les différentes méthodes de dosage des ChE ont été exposées plus haut. Celle que nous avons utilisée est la méthode d'ELLMAN.

1. PRINCIPE:

Il s'agit d'une méthode de détermination photométrique de l'activité cholinestérasique. Elle repose sur le principe suivant : les ChE hydrolysent l'iodure d'acétylthiocholine (ASChI) en thiocholine et en acétate ; la thiocholine libérée réagit avec la 5,5' Dithio-bis (2 nitrobenzoate) ou D.T.N.B. pour former un ion dithiobenzoate et le thionitrobenzoate qui est de coloration jaune. La vitesse avec laquelle cette coloration jaune apparait et s'intensifie est mesurée au spectrophotomètre à la longueur d'onde de 405 nm. Elle est en corrélation positive avec l'importance de l'activité cholinestérasique de l'échantillon étudié.

La réaction chimique peut s'écrire (16) :

puis:

$$\begin{array}{c} \text{CH}_{3} \\ \text{CH}_{3} \\ \text{CH}_{3} \\ \text{ion dithionitrobenzoate} \\ \end{array} \begin{array}{c} \text{NO}_{2} + \text{S} - \text{NO}_{2} \\ \text{COO}^{-} \\ \text{Thionitrobenzoate} \\ \text{(jaune)} \end{array}$$

Le spectrophotomètre mesure cette coloration en variation de densité optique (D.O.) pendant un temps donné.

2. METHODES:

Le spectrophotomètre est branché au secteur par l'intermédiaire du stabilisateur de tension ; nous attendons au moins 30 mn pour que l'appareil se stabilise. Pendant ce temps, un portoir rempli de tubes contenant 3 ml de tampon phosphate/D.T.N.B., est placé au bain-marie thermostaté à 37°c.

C'est après que l'équilibre thermique se soit réalisé dans les tubes, que nous y ajoutons, à l'aide d'une micropipette, 0,1 ml d'enzyme dilué à 5p. 100 ($=\frac{1}{20}$). Ce mélange est homogénéisé au vortex et remis au bain-marie.

Dans un deuxième temps, nous ajoutons 0,1 ml de substrat; une fois homogénéisé, le mélange final est versé dans la cuvette du spectrophotomètre. Celle-ci est introduite dans la cellule et le couvercle de l'appareil est rabattu. Aussitôt le chronomètre qui était au zéro est déclenché. L'ensemble de ces opérations, depuis l'ajout du substrat, durent moins de 15s. Nous attendons qu'une minute

.../...

s'écoule pour laisser le temps au faisceau lumineux du spectrophotomètre de s'adapter aux nouvelles conditions; puis nous lisons la variation de densité optique (DO) entre 1 mn et 3 mn. A partir de celle-ci nous pouvons calculer la variation de densité optique par minute de réaction.

Pour avoir cependant de bons résultats, un certain nombre de conditions sont nécessaires.

-a) - Conditions requises pour un bon dosage :

Pour minimiser les sources d'erreurs, nous avons pris un certain nombre de précautions

- 1. Le spectrophotomètre doit îêtre stabilisé avant de commencer toute mesure ; pour cela nous attendons au moins 30 mn après l'avoir branché.
- 2. Pour éviter l'impact des variations de tension du secteur sur l'intensité du faisceau du spectrophotomètre et donc sur la lecture, nous avons toujours utilisé un stabilisateur de tension.
- 3. La longueur d'onde étant fixée sur 405 nm, nous prenons le soin de mettre l'appareil au zéro avec de l'eau distillée avant toute mesure.
- 4. Toutes les mesures sont faites à une température de 37°c.
- 5. Pour éviter les intercontaminations entre réactifs, nous réservons toujours le même embout pour le même réactif.
- 6. le contenu d'un tube est toujours homogénéisé au vortex avant d'en pipeter le contenu.
- 7. Un substrat décongelé est utilisé dans les 48 heures car son activité diminue aver le temps du fait de l'hydrolyse spontanée.



8. Tout enzyme décongelé est analysé sur-le-chammet n'est plus utilisé pour des analyses ultérieures.

<u>b</u>)- <u>Cinétique de la réaction d'hydolyse</u> de l'ACh par les ChE.

Le taux d'hydrolyse de l'ACh est fonction de deux paramètres : la concentration en enzymes et la concentration en substrats.

La concentration en enzymes qui s'est révélée efficiente pour nos mesures est celle correspondant à la dilution au 1 du surnageant des homogénats organiques.

Pour chercher la dilution optimale des substrats, nous avons procédé à des dilutions croissantes à partir des solutions-mères à 1,25 mM; nous avons donc préparé des solutions à 75 p.100, 20p.100, 10p.100 et 3,33p.100 de ces solutions-mères; puis nous avons mesuré l'activité optique de plusieurs échantillons. En traçant les courbes DO/mn=f(C)

nous obtenons des courbes hyperboliques avec un maximum de DO avec la solution-mère à 1,25 mM. Ceci nous a conduit la à/choisir comme dilution optimale et nous l'avons utilisé par la suite pour toutes les autres mesures.

La représentation graphique de la fonction $\frac{1}{100} = f(\frac{1}{10})$ est une droite moyenre avec un coefficient de corrélation moyen de 0,99. Cett valeur atteste de la précision de nos dosages. Cette droite nous permettra de déterminer la vitesse maximale (V max) et la constante de Michaelis (Km).

De ces variations globales de densités optiques par minute a ésé soustraite cel es du "blanc".

c)-Détermination de l'hydrolyse non enzymatique des substrats

En l'absence de toute enzyme l'ASChE et le PSChI subissent une hydrolyse spontanée selon le même schéma réactionnel décrit plus haut. Cette réaction intervient surtout au pH du milieu réactionnel qui est de 8 donc légèrement basique. Il est donc nécessaire d'évaluer cette hydrolyse non enzymatique. Cela est réalisé à travers ce que l'on appelle la mesure de l'activité optique du "blanc", dont la procédure est la suivante :

- .- à 3 ml du mélange tampon phosphate (D.T.N.B.) ajouter 0,1 ml de substrat ; homogénéiser puis ajouter 0,1 ml de substrats. Homogénéiser le mélange final et la variation de densité optique entre 1 et 3 mn.
- .- Calculer la D.O./mn. Elle sera soustraite de la D.O. du mélange comprenant l'enzyme, afin de ne prendre en compte finalement que l'activité de cette dernière.

La connaissance de la D.O./mn nette nous a permi de calculer l'activité cholinestérasique de chaque organe en unités équivalentes.

d)- <u>Méthodes de calcul des activités cholinestéra-</u> siques :

La variation de densité optique de chaque organe est convertie en unité qui représente le nombre de Mmoles de substrats hydrolysés par gramme de tissu et par minute de réaction. Cette unité est fonction de la dilution de l'enzyme, du coefficient d'extinction du D.T.N.B., de la 4 DO/mn nette du tissu en question et de la masse de tissu homogénéisée/ml de tampon.

A
$$\frac{100/\text{mn}}{1,36 \text{ 10}^4}$$
 x $\frac{3.2 \times 20}{0.1}$ x $\frac{10^6}{\text{mg de tissu/ml}}$ x 1000

avec A = activité cholinestérasique en MM de substrat hydrolysé/mn/gramme de tissu.

△ DO/mn : variation nette de densité optique par mn. 1,36 10⁴ : coefficient d'extinction du D.T.N.B.

 $\frac{3,2}{-}$ = 32 = taux de dilution de l'enzyme dans la cuvette.

20 : taux de dilution de l'enzyme avant la cuvette

 10^3 : moles de substrat/ml

10⁶: Mmolesde substrat/ml

1000 : Mmoles de substrat/ml/g de tissu.



CHAPITRE II/: RESULTATS

I. EFFETS DU MILIEU D'HOMOGENEISATION SUR L'ACTIVITE CHOLINESTERAS LQUE :

Les activités cholinestérasiques moyennes des organes homogénéisés dans le tampon phosphate (pH8) à 2p.1000 de triton et ceux des organes homogénéisés dans le même tampon sans triton sont consignés dans les tableaux N° 27 et 28.

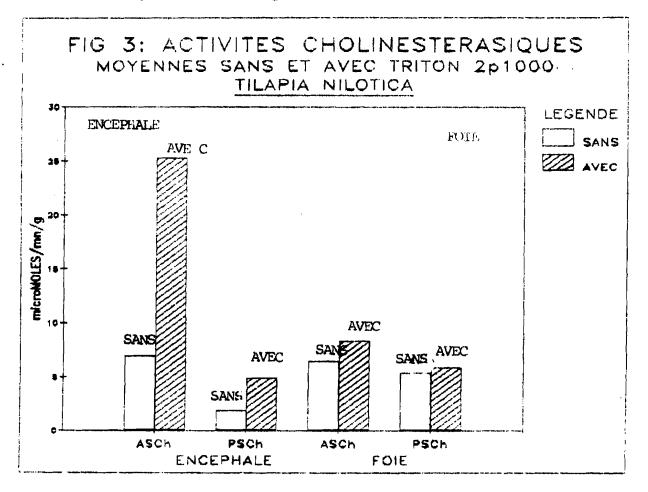
TABLEAU N° 27/: Activités cholinestérasiques encéphaliques moyennes en fonction du milieu d'homogénéisation chez <u>Tilapia nilotica</u> (en MM de substrat hydrolysé/mn/g)

	ASCh	. PSCh
Sans triton (ST.)	7,09 <u>+</u> 1,94 (n=9)	1,94 <u>+</u> 0,95 (n=9)
Avec triton (A.T.)	25,37 <u>+</u> 6,61 (n=10)	5,01 +1,00 (n=9)
% d!activité sans triton	27,94%	`38 ,7 2%

TABLEAU N° 28/: Activités cholinestérasiques hépatiques moyennes en fonction du milieu d'homogénéisation chez <u>Tilapia nilotica</u> (en MM de substrat hydroly-sé /mn/g.

	ASCh	PSCh
sans triton (S.T.)	6,62 <u>+</u> 1,17 (n=9)	5,46 <u>+</u> 1,86 (n=9)
Avec triton (A.T.)	8;47 <u>+</u> 4,36 (n=10)	6,03 <u>+</u> 2,77) (n=10)
% d'activité sans triton	78,15%	90,54%

La figure N° 3 représente les histogrammes des activités cholinestérasiques des mêmes organes sans et avec triton.



Comparaison des effets du triton er fonction des substrats

La comparaison des activités cholinestérasiques obtenues avec l'ASCh permet les observations suivantes :

Pour l'encéphale :

Sans triton, l'activité cholimestérasique obtenue avec le PSCh fait 27,36 p.100 de celle obtenue avec l'ASCh soit 72,64 p.100 en moins.

.../...

Avec triton, ce taux est de 19,74 p.100 soit 80,26 p.100 en moins. Le triton augmente plus l'activité cholinestérasique avec l'ASCh comme substrat : 7,22 p.100 de plus que le FSCh.

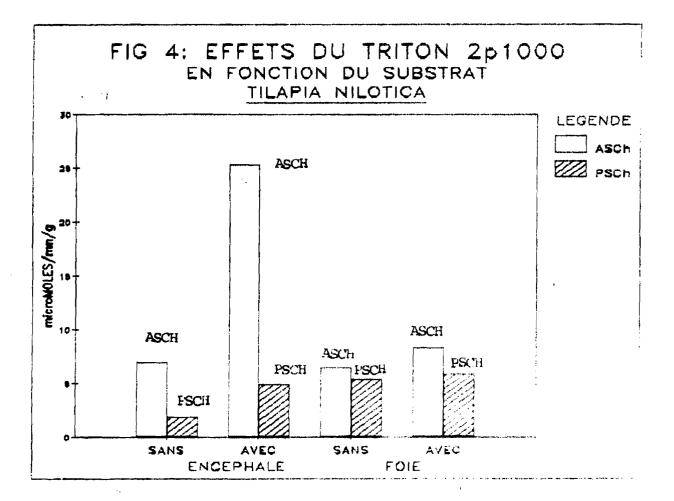
Pour le foie :

Sans triton, l'activité cholinestérasique avec le FSCh représente les 82,47 p.100 de celle obtenue avec ASCh, soit 17,47% en moins.

Avec triton, l'activité obtenue avec le FSCh est de 71,19 p.100 par rapport à celle de l'ASCh soit 28,81 p.100 en moins ; soit 11,34 p.100 de plus.

Ici aussi, le triton augmente plus l'activité cholinestérasique evec l'ASCH.

La figure n°4 illustre ces résultats.



L'ajout du triton au milieu d'homogénéisation induit donc une augmentation de l'activité cholinestérasique. Cependant le taux d'augmentation diffère selon la matture de l'organe et celle du substrat.

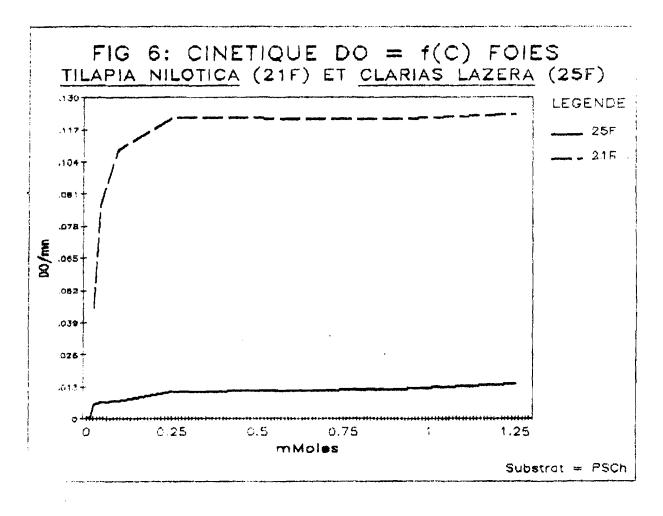
En effet, avec l'encéphale et l'ASCh comme substrat, l'activité cholinestérasique "sans triton" ne fait que 27,94% de celle avec triton soit une augmentation d'activité de 72,05 p. 100 induite par le triton. Avec le PSCh l'activité cholinestérasique encéphalique "sans triton" ne fait que 38,72 p.100 de l'activité "avec triton" soit une augmentation de 61,27 p.100 par rapport au niveau d'activité "sans triton".

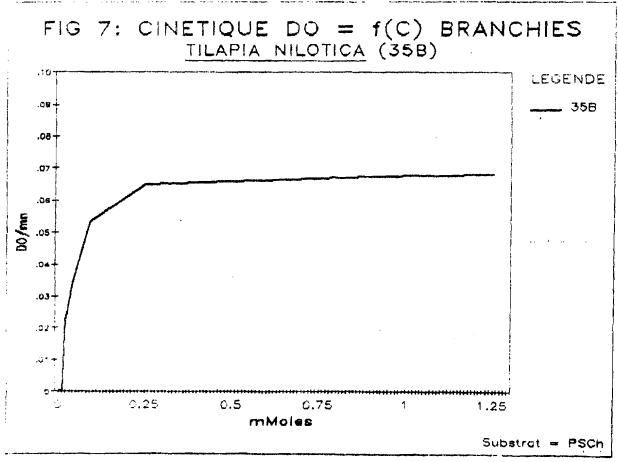
Avec le foie et l'ASCh comme substrats, l'activité cholinestérasique 'sans triton' atteint 78,15 p.100 du niveau d'activité "avec triton" ce qui équivaut à une augmentation de 21,84 p.100 induite par le triton.

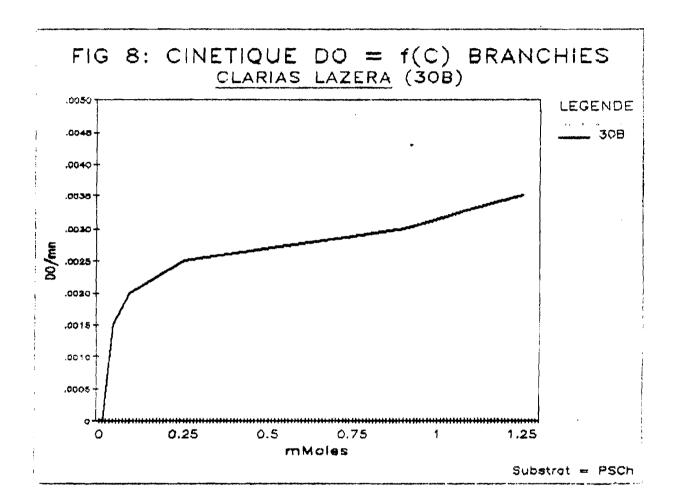
Lorsque le substrat utilisé est le PSCh, l'activité cholinestérasique hépatique "sans triton" atteint 90,54 p.100 de l'activité "avec triton" ce qui signifie que le triton a induit une élevation du niveau d'activité de 9,45 p.100 au niveau du foie.

L'analyse de ces résultats montre que le taux d'augmentation est plus élevé avec l'encéphale quel que soit le substrat utilisé.









Ces courbes sont des hyperboles d'équation générale $\frac{ax + B}{cy + d}$. Elles indiquent que l'activité cholinestérasique à 1,25 mM de substrat est très proche de l'activité maximale (V max) de l'enzyme pour un organe donné.

La représentation graphique de la transformée $\frac{1}{DO}$ = f $(\frac{1}{C})$ de la fonction (DO = f (C)) est un ensemble de points ; le coefficient de corrélation entre ceux-ci est voisine de 1 : Ces points forment donc une droite d'équation générale y = ax + b. Celle-ci permet de déterminer la V max et le Km de la réaction considérée. En effet, cette droite coupe l'axe des y en $+\frac{1}{V \max}$ et l'axe des x à $-\frac{1}{Km}$.

Le Km ou "constante de Michaelis" mesure la dissociation entre une enzyme et son substrat. Plus le Km est élevé, plus cette dissocia tion est importante et donc plus l'affinité entre l'enzyme et son substrat est faible. En d'autres termes, plus le Km est bas, plus l'enzyme est active. Le tableau N° 29 résume les différentes caractéristiques de la réaction de quelques organes avec leurs substrats.

TABLEAU Nº 29/: Caractéristiques cinétiques de quelques organes :

No	Espèces	Organe	Subs- trat.	r	Km	Vm	Activité à 1,25mM
1	T. nilotica	Encéphale '	ASCh	0,99	0,074	24,47	22,11
14	C. lazera	Encéphale	ASCh	1	0,072	87 ,5 2	.82,82
4	T. nilotica	Foie	ASCh	0 ,9 9	0,12	12,04	12,04
1_	C. lazera	Foie	ASCh	1	0 ,1 5 7 2	2,25	2,16
9	T. nilotica	Branchies	ASCH	en West	· 5.2 1	i jar	2.20
13	C. Lazera	Branchies	ASCh	1 1.25mV	0,178	3,85	3,34

L'activité obtenue à 1,25mM est toujor s'interleure, mais de peu à la Vmax, ce qui maximise les activités en zymatiques obtenus. Les valeurs du Km révèlent une très grande activité des cholinestérases encéphaliques vis-à-vis de l'ASCh (faible valeur du Km), lorsqu'elle est comparée aux valeurs du Km pour le foie et les branchies.

1

VARIATION DE L'ACTIVITE CHOLINESTERASIQUE EN FONCTION DE L'ORGANE

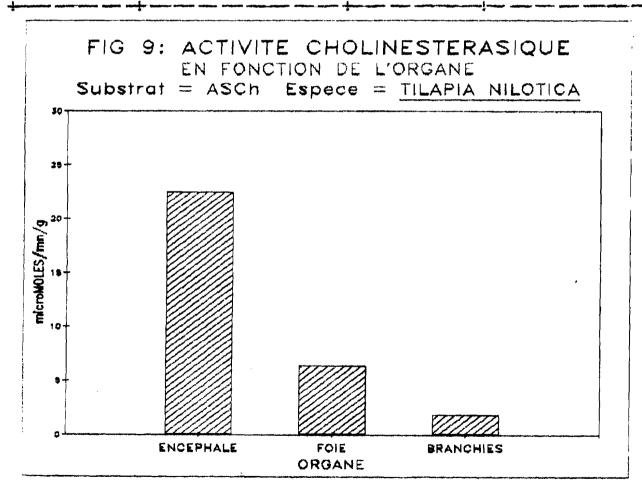
Pour un même échantillon et avec un même substrat l'activité cholinestérasique varie en fonction de l'organe. Les valeurs des Km ont laissé déjà entrevoir ce résultat. Le tableau n°30 et l'histogramme représente à la figure n°9 ullustrent les résultats que nous avons obtenus sur ce point.

Tableau n°30 : Valeur des activités cholinestérasiques en MM d'ASCh/g/

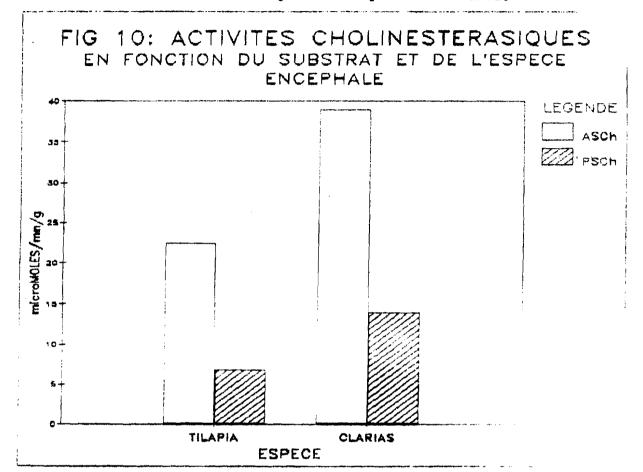
mn en fonction de l'organe : moyennes du mois de Janvier;

(substrat : ASCh : espèce : Tilapia mélotica)

ORGANE	! ENCEPHALE	. FOIE	BRANCHES
! Activité en ! MM/g/mn	$\frac{1}{1}$ 22,58 \pm 5,07 (n = 8)	! 6,44 [±] 1,51 (n=8)	$1,94 \pm 0,19 (n = 8)$



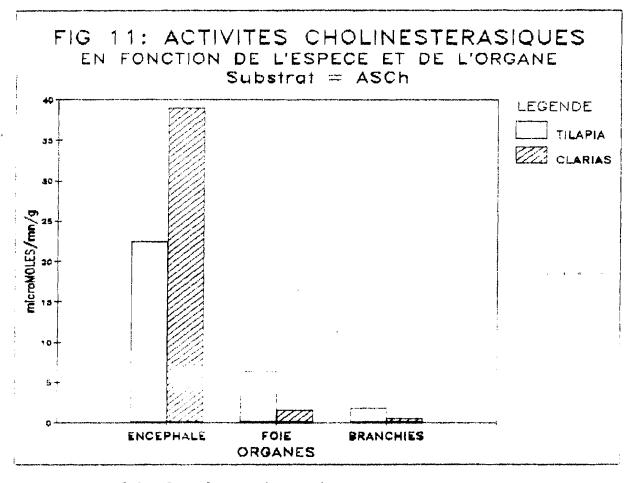
D'après ces valeurs, l'encéphale de Tilapia nilotica se révèle être 3 à 4 fois plus actif que son foie lorsque le substrat utilisé est l'ASCh; et 11 à 12 fois plus actif que ses branchies. Le foie est 3 à 4 fois pous actif que les branchies.



Ainsi pour l'encéphale l'ASCh est 3 à 4 fois plus actif que le PSCh chez <u>Tilapia niloticar</u> alors qu'il n'est que 2 à 3 fois plus actif chez <u>Clarias lazera</u>.

Variation de l'activité cholinestérasique en fonction de l'espèce

La figure n°11 illustre les variations de l'activité cholinestérasique en fonction des 2 paramètres (Espèce, organe).



Nous pouvons faire les observations suivantes :

L'encéphale de Clarias est plus actif que celui de Tilapia. Le foie de Tilapia est plus actif que celui de Clarias. Il en est de même des branchies de <u>Tilapia nilotica</u> qui sont plus actifs que celles de <u>Clarias lazera</u>.

III. <u>Variation de l'activité cholinestérasique</u> <u>avec le temps</u>:

Cette étude nou a permis de suivre l'évolution de l'activité cholinestérasique aux niveaux des deux zones d'études : Celles du lac de Guiers et du bassin de l'Anambé.

A. Zone du lac de Guiers :

TABLEAU N° 31/: Variation de l'activité encéphalique au niveau du lac de Guiers chez <u>Tilapia nilotica</u> (en MM de substrat hydrolysé/g/mn).

	ASCh	PSCh -
Janvier	22,58 <u>+</u> 5,07 (n= 0)	6,93 <u>+</u> 1,99 (n= 8)
Février	21,27 <u>+</u> 1,98 (n=10)	6,53 <u>+</u> 1,57 (n=10)
Mars	29,23 <u>+</u> 6,84 (n=10)	4,95 + 1,68 (n=10)
Octobre	14,54 <u>+</u> 1,78 (n=11)	3,03 <u>+</u> 0,95 (n=11))
% inhibition octobre/janvier	35,60%	56 ;27%

TABLEAU N° 32/: Variation de l'activité encéphalique chez Clarias lazera (MM de substrat hydrolysé/g/mn)

	ASCh	PSCh
Janvier	39,05 <u>+</u> 11,98 (n=3)	14,10 <u>+</u> 5,50 (n=2)
Février		-
Mars	53,99 <u>+</u> 43,35 (n=4)	15,92 <u>+</u> 6,85 (n=4)
Octobre	21,17 <u>+</u> 5,79 (n=3)	4,38 ± 2,67 (n=3)
% inhibition octobre/janvier	45 ,7 8	68,93

TABLEAU N° 3.3/: Variation de l'activité cholinestérasique hépatique au lac de Guiers et chez <u>Tilapia nilotica</u> (en \(\int m\) de substrat hydrolysé/g/mn)

	ASCh	PSCh
Janvier	6,44 <u>+</u> 1,51 (n= 7)	5,83 <u>+</u> 1 ,61 (n=7)
Février	5,75 <u>+</u> 0,88 (m/10)	3,15 <u>+</u> 1,21 (n=7)
Mars	14,23 ± 4,07 (n=10)	9,27 <u>+</u> 2,74 (n=10)
Octobre	4,90 <u>+</u> 0,48 (n=11)	4,90 + (n=10)
<pre>% inhibition octobre/janvier</pre>	23,91%	18,97%

TABLEAU N° 34/: Variation de l'activité cholinestérasique hépatique au lac de Guiers chez <u>Clarias lazera</u> (en MM de substrat hydrolysé/g/mn).

	ASCh	PSCh
Janvier	1,71 <u>+</u> 2,07 (n=2)	1,29 + 1,60 (n=2)
Février	-	
Mars	13,19 <u>+</u> 14,47 (n=4)	8,18 <u>+</u> 15,31 (n=4)
Octobre	0,95 <u>+</u> 0,81 (n=3)	1,88 <u>+</u> 1,00 (n=3)
% inhibition octobre/janvier	44,44%	-

TABLEAU N° 35/: Variation de l'activité cholinestérasique branchiale au lac de Guiers chez <u>Tilapia nilotica</u>

	Asch	PSCh		
Janvier	1,94 <u>+</u> 0,19 (n=3)	1,95 <u>+</u> 0,71 (n=3)		
Février	1,64 <u>+</u> 0,52 (n=10)	2,1 <u>+</u> 0,35 (n=10)		
Mars	3,07 <u>+</u> 0,83 (n=)	2,44 ± 0,78 (n=)		
Octobre	-	•		
<pre>% inhibition octobre/janvier</pre>	_	•		

TABLEAU N° 36/: Variation de l'activité cholinestérasique branchiale au lac de Guiers chez Clarias lazera

	ASCh	PSCh			
Janvier	0,7 <u>+</u> 0,41 (n=2)	0,31 <u>+</u> 0,16 (n=2)			
Février	-				
Mars	3,01 ± 0,93(n=4) 2,29 ± 3,05 (n=4)				
Octobre	-	-			
% inhibition Octobre/janvier	-	` ~			

Pour les prélèvements du lac de Guiers, nous constatons que l'activité cholinestérasique mensuelle moyenne est restée presque constante pour le mois de janvier et février aussi bien aux niveaux encéphalique, hépatique que branchial; il y a eu par la suite une augmentation du niveau de l'activité enzymatique au mois de mars. Ce niveau subit une baisse au mois d'octobre. Ces faits sont à mettre en relation avec les puthmes de traitement phytosanitaire.

Ces traitements ont eu pour effet la dépression de l'activité cholinestérasique constatée chez les poissons en janvier et février. Mais cette dépression n'a persisté que pendant deux (2) mois et il a fallu 8 mois pour voir le relèvement des taux.

B. Zone de %ªAnambé :

L'analyse des activités cholinoctérasiques des 27 échantillons du mois d'avril et des 20 échantillons du mois d'octobre a donné les résultats consignés dans les tableaux N° 37, 38, 39 et 40.

TABLEAU N° 37/: Activités cholinestérasiques encéphaliques moyennes chez <u>Tilapia nilotica</u> (fleuve Anambé en avril et octobre 1989. (en Mede substrat hydrolysé/g/mn)

	ASCh	PSCh		
Avril	25,37 <u>+</u> 6,51 (n=10)	5,01 <u>+</u> 1,00 (n= 9)		
Octobre	15,00 <u>+</u> 2,51 (n=10)	2,65 <u>+</u> 1,09 (n=10)		
% inhibition octobre/avril	40,87%	46,70%		

TABLEAU N° 38/: Activités cholinestérasiques encéphaliques moyennes chez Claria lazera (Anambé) en avril et octobre 1989 en Mil de substrat hydrolysé/g/mn)

	ASCh	PSCh			
Avril	40,19 + 5,80 (n=8)	11,29 <u>+</u> 2,12 (n= 5)			
Octobre	51,68 <u>+ 11,27</u> (n=10)	14,20 <u>+</u> 10,88 (n=10)			
% inhibition octobre/avril	21,17%	•			

TABLEAU N° 39/: Activités cholinestérasiques hépatiques moyennes chez <u>Tilapia nilotica</u> (Anambé) en Avril et octobre 1989 (en MM de susbtrat hydrolysé/g/mn).

	AS Ch	: PSCh
Avril	8,47 <u>+</u> 4,36 (n=10)	6,03 <u>h</u> e,77 (n= 10)
Octobre	5,46 <u>+</u> 1,05 (n=10)	5,03 <u>+</u> 2,77 (n= 10)
% inhibition octobre/avril		

TABLEAU Nº 40/: Acitivités cholinestérasiques hépatiques moyennes chez Clarias lazera (Anambé) en avril et en octobre 1989 (MM de substrat hydrolysé/g/mn).

	ASCh	PSCh		
Avril	2,19 <u>+</u> 1,47 (n= 8)	0,63 ± 0,24 (n= 8)		
Octobre	0,65 <u>+</u> 0,17 (n=10)	0,22 <u>+</u> 0,11 (n=10)		
<pre>% inhibition avril/octobre</pre>	70,31%	65,07%		

Nous notons une dépression de l'activité chez <u>Tilapia nilotica</u> et <u>Clarias lazera</u> au niveau encéphalique et hépatique; ceci aussi bien avec l'ASCh qu'avec le PSCh. Ceci s'explique par le fait qu'en avril (saison sèche) il n'y a pas eu de traitement phytosanitaire depuis la campagne hivernale précédente; alors qu'en octobre, on està la fin de la période hivernale et des traitements phytosanitaires ont lieu, aussi bien par la SODAGRI de SODEFITEX que par les paysans indépendants.

IV- Variation de l'activité cholinestérasique en fonction du lieu de prélèvement :

Les activités cholinestérasiques au cours du même mois mais en des endroits différents sont données dans les tableaux 41, 42, 43, et 44.

Activités cholinestérasiques comparées à l'Anambé et au lac de Guiers..

TABLEAU Nº 41/: Activités encéphaliques moyennes à l'Anambé et au Lac de Guiers en Octobre 1989 chez <u>Tilapia nilotica</u> (en MM de substrat hydrolysé /g/mn)

	ASCh	PSCh
Anambé	15,00 <u>+</u> 2,51 (n=10)	2.67 <u>+</u> 1,09 (n=10)
Lac de Guiers	14,54 <u>+</u> 1,78 (n=11)	3,03 ± 0,95 (n=11)

TABLEAU Nº 42/: Activités hépatiques moyennes à l'Anambé et au lac de Guiers en octobre 1989 chez <u>Tilapia nilotica</u> (en Minde substrat hydrolysé/g/mn)

	ASCh	?SCh
Anambé	5,46 <u>+</u> 1,05 (n = 10)	5,03 <u>+</u> 1,00 (n = 10)
Lac de Cuiers	4,90 <u>+</u> 0,48 (n = 11)	5,75 <u>+</u> 0,98 (n = 11)

T'ABLEAU N° 43/: Activités encéphaliques moyennes à l'Anambé et au lac de Guiers en Octobre 1989 chez <u>Clarias lazera</u> (en M° de substrat hydrolysé/g/mn).

1	ASCh PSCh		
Anambé	31,68 <u>+</u> 14,17 (n = 10)	1 ⁴ ,20 <u>+</u> 10,88 (n=10)	
Lac de Guiers	21,17 <u>+</u> 5,79 (n = 3)	4,38 + 2,67 (n= 3)	

TABLEAU Nº 44/: Activités cholinestérasiques hépatiques moyennes au lac de Guiers en Octobre 1989 chez Clarias Lazera (en Mi de substrat hydrolysé /g/mn).

:	ASCh	PSCh		
Anambé	0,65 <u>+</u> 0,17 (n = 10)	0,22 <u>+</u> 0,11 (n = 10)		
Lac de Guiers	0,95 <u>+</u> 0,81 (n = 3)	1,23(<u>+</u> 1,40 (n = 3)		

L'analyse de ces tableaux suscite l'observation suivante : le lac de Guiers et l'Anambé présentent un même profil cholinestérasique au mois d'Octobre, sur tout notice Tilapia nilotica

INTERPRETATION

Au Sénégal, le mois d'octobre représente un mois de transition entre l'hivernage et la saison sèche. Dans les zones du lac de Guiers et de l'Anambé, des traitements phytosanitaires ont eu lieu au cours de cette saison de pluies. Cela explique la dépression de l'activité cholinestérasique chez les échantillons prélevés dans les deux zones pendant cette période.

CHAPITRE III/: DISCUSSIONS:

A - DU CHOIX DES ESPECES :

Le choix des espèces supports de nos expériences s'est fait dans un triple souci :

-Le souci de prendre en compte les conditions réelles du terrain dans la recherche au laboratoire,

-Celui de pouvoir disposer des échantillons de ces espèces tout au long de la durée de nos expériences.

-Celui de tenir compte de la localisation des espèces au niveau du biotope aquatique.

Tilapia nilotica et Clarias lazera ont favorablement répondu à ces critères. Mais le fait que Clarias lazera soit une espèce vivant près des fonds lacustres ou fluviaux explique la faiblesse de ses prises par rapport à celles de Tilapia nilotica. Ce dernier nage en effet dans les plans superficiels et est plus aisément capturé par les filets de surface.

Nous remercions le service des Eaux et Forêts et Chasse dont l'efficace collaboration a facilité ces prélèvements.

B - DES LIEUX DE PRELEVEMENT :

Ces lieux sont situés l'un au nord et l'autre au sud du Sénégal et dans des domaines climatiques différents (sahélien pour le lac de Guiers et soudant guinéen pour l'Anambé). Elles sont toutes deux des zones à activité agricole importante.

A la lumière de nos résultats, les deux lieux de prélèvement présentent le même profil dans l'évolution de l'activité cholinestérasique au fil du temps. En effet, nous avons noté une activité élevée en saison sèche (marsavril 1989), activité qui accuse une chute importante juste après l'hivernage (octobre 1989), celle-ci étant la période d'application des insecticides organophosphorés.

Les difficultés que nous a imposé le choix de ces des des lieux de prélèvements n'ont pas été/moindres. Celui sur le lac de Guiers se trouve à près de 400 km de Dakar tandis que celui sur l'Anambé est à plus de 500km de Dakar. Cet éloignement a nécessité un matériel de froid adéquat et un transport rapide des prélèvements. Nous remercions la direction de l'E.I.S.M.V. qui a bien voulu contribuer à la logistique, ce qui nous a permis de parcourir ces longues distances et d'effectuer nos prélèvements dans les conditions requises.

C - DU_CHOIX_DES_ORGANES :

Si les cholinestérases existent partout dans les organismes animaux, leur répartition est variable en quantité et en qualité en fonction des organes. Le choix de ces derniers est donc important en vue du dosage des ChE car il conditionne fortement les résultats. Pour notre part, parmi les trois organes que nous avons utilisés, l'encéphale et le foie se sont révélés îêtre les organes de choix pour de tels dosages. Ils présentent en effet des activités cholinestérasiques élevées qui peuvent exprimer en plus, par leur sensibilité aux variations, l'exposition des milieux aquatiques à des I.O.P. D'un autre point de vue, ces organes sont très facilement broyés à l'aide de notre homogénéiseur. Quant aux branchies, les difficultés présentées par leur homogénéisation ne militent pas en faveur de leur utilisation dans le dosage des cholinestérases.

La seule contrainte qu'impose le choix de l'encéphale et du foie réside dans leur dissoction. Celle-ci né-

cessite une certaine méticulosité liée à leur localisation, leur fragilité et leur dimension. L'encéphale représente et effet en moyenne 0,08 et 0,25p.100 du poids total de Tilapia nilotica et Clarias lazera respectivement, tandis que le foie qui est plus gros, représente 0,5 p.100 du poids total chez les deux espèces. Cependant, ces valeurs sont des moyennes, elles sont donc relatives car variant en grande partie avec la taille et l'âge.

D - LES SUBSTRATS :

Plusieurs esters de la choline peuvent etre hydrolysés par les ChE. Les substrats que nous avons utilisés présentent des affinités différentes qui sont mises en écondence par les valeurs du Km, de l'activité cholinestérasique en fonction de l'organe et des pourcentages d'inhibition (Tableau N° 45).

TABLEAU N° 45/: Tableau synoptique des pourcentages d'irhibitions de l'activité cholinestérasique du mois d'octobre par rapport à ceux du mois de Janvier 1989 (lac de Guiers) et d'avril 1989 (Anambé).

;		ENCEPHALE			FOIE		
		AS	Ch.	PSCh.	1	ASCh.	PSCh. 1
LAC DE GUIERS	Tilapia nilotica	36,	60%	56,27%		23,91%	18,97%
	Clarias lazera	45,	87%	68,93%		44,44%	_
ANAMBE	Tilapia nilotica	40,	87%	46,70%	,	35,53%	16 , 58 ⁻
	<u>Clarias</u> <u>lazera</u>	21,	17%	_		70,31%	65,07%

L'encéphale qui présente une plus grande affinité pour l'ASCh offre un pourcentage d'inhibition moins élevé avec ce substrat au niveau des deux zones d'étude et avec les deux espèces. Son Km est plus bas (de l'ordre de 0,07) et son niveau d'activité plus élevé avec ce même substrat.

Le foie présente lui un pourcentage de dépression moins élevé avec le PSCh, substrat avec lequel il a une plus grande affinité. Ce fait est appuyé par un Km plus faible et une activité plus élevée de l'organe avec ce substrat.

A première vue le choix du substrat est conditionné par celui de l'organe, compte tenu des affinités. Mais une analyse plus profonde montre qu'il peut en être autrement car, si avec un des organes on obtient une activité cholinestérasique plus élevée avec le substrat pour lequel il présente une plus grande affinité, les pourcentages d'inhibition sont eux, moins élevés en cas de contamination par des I.O.P.

A l'inverse, si on utilise le substrat pour lequel l'organe présente le moins d'affinités, on obtiendra des activités moins élevées mais des pourcentages d'inhibition plus importantes.

En conclusion : Le choix de l'organe peut ne pas conditionner le choix du substrat car, avec le substrat qui présente plus d'affinités : "ce que l'on gagne en activité on le perd en inhibition" et avec le substrat qui présente le moins d'affinités : "on gagne en inhibition ce qu'on perd en activité".

.../...

E. DE L'EFFET DU MILEU D'HOMOGENEISATION SUR L'ACTIVITE CHOLINESTERASIQUE

Le triton est un détergent qui a potentialisé l'activité cholinestérasique des organes que nous avons utilisés dans nos expériences.

Cet effet potentialisateur varie en fonction des organes et des substrats

-En fonction des organes : l'augmentation de l'activité cholinestérasique est plus marquée avec l'encéphale. Le effet nous avons obtenu 72,5 p.100 d'augmentation par rapper à l'activité sans triton, avec l'ASCh et 61,27 p.100 d'augmentation avec le PSCh. Pour le foie ces valeurs sont respectivement de 21,84 p.100 et 9,45 p.100.

-En fonction des substrats : pour un même organe, l'augmentation de l'activité cholinestérasique se fait dans des proportions différentes en fonction du substrat. Ceci es illustré par la variation du rapport d'activité (PSCh) (ASCh)

En effet, ce rapport qui est de 27,36 p.100 pour l'encéphal sans triton, baisse à 19,74 p.100 avec le triton, ce qui atteste d'un taux d'augmentation plus élevé avec l'ASCh.

En ce qui concerne le foie, le rapport $\left(\frac{PSCh}{ASCh}\right) \times 100$ passe de 82,47 p.100 sans triton à 71,19 p.100 avec le triton.

Conclusion: Le triton augmente l'activité cholinestérasique. Cette action est plus prononcée avec l'encéphale et avec l'ASCh.

.../...

F. DES PRECAUTIONS D'EMPLOI :

Nos résultats révèlent que dans les conditions réelles, l'activité cholinestérasique des organismes aquatiques et en particulier du poisson subissent effectivement des variations en fonction du degré de contamination de ce milieu par des insecticides organophosphorés. Cette varia-tion est détectable par le dosage des ChE par la méthode d'ELLMAN.

Ces résultats ouvrent la confrontation avec ceux obtenus au cours d'études bibliographiques. Ainsi, au Ghana, ANTWI (4), utilisant la tête entière de poissons, a obtenu chez <u>Tilapia nilotica</u> des valeurs d'activité cholinestérasique très faibles par rapport à ceux que nous avons trouvé. En plus, il n'a pas pu observer de dépression de cette activité malgré six (6) années de traitements hebdomadaires des cours d'eau par le Temephos à raison de 0,05 ppm par 10 mn de volume d'eau écoulée. La tableau N° 46 compare nos résultats aux siens :

TABLEAU Nº 46/: Comparaison de divers résultats :

		Taille de l'échan- tillon (n)	Activité cholinestériasique en MM ASCh/mm/g + SD
	' Volta blanche (traitée).	13	7,18 <u>+</u> 3,09
RESULTATS DE ANTWI	Volta rouge (traitée).	11	7,12 <u>+</u> 1,65
(Ghana)	Barrage de Loumbila (non traité)	7	7,76 + 1,65
NOS	Anambé (Avril avril Gans triton,	9	7,09 <u>+</u> 1,94
RESULTATS (Sénégal)	Anambé Avril+ triton	10	25,37 <u>+</u> 6,51
	Lv 0 ~ +	10	15,00 + 2,51
	% d'inhibition octobre/Avril	-	40,87

Ce tableau fait ressortir l'importance du choix des organes sensibles à l'inhibition des cholinestérases et celui de l'utilisation de l'effet potentialisateur du triton. Ce choix nous a permis d'obtenir des valeurs plus élevées et d'observer la dépression de l'activité cholinestérasique.

Application du test de Student aux différentes moyennes :

Il est fondé sur la détermination de t par la for mule =

$$t = \frac{m_A - m_B}{\sqrt{\frac{s^2}{n_A} \frac{s^2}{n_B}}} \quad \text{avec } m_A \text{ et } m_B \text{ les moyennes observées}$$

$$\text{sur les échantillons A et B.}$$

et
$$S^2 = \frac{(x_A - m_A)^2 + (x_B - m_B)^2}{n_A + n_B - 2}$$

si (t) est inférieure à la valeur lue dans la table de Student pour un degré de liberté (d d l) égal à ^{n}A $^{+}$ ^{n}B - 2 au risque de 5 p. 100, alors la différence entre les moyennes ^{m}A et ^{m}B n'est pas significative.

Si par conte (t) est supérieure à la valeur lue dans la table, la différence est significative. Les résultats des tests statistiques pour une meilleure comparaison sont présentés en annexe.



CONCLUSION GÉNÉRALE

La lutte contre la faim, la malnutrition et les maladies transmissibles par les insectes, implique l'utilisa
tion massive des insecticides. Chaque année, des quantités
impressionnantes de principes actifs toxiques sont déversée
dans la nature. Parmi eux, les inhibiteurs descholinestérases, en l'occurence les organophosphorés, occupent une plac
importante. Malgré les avantages certains qu'ils présentent
ces produits ne sont pas sans effets sur l'environnement
même s'ils sont utilisés de façon raisonnée, dans la mesure
où les organismes non cibles font également les frais de
leur usage. Ceux des écosystèmes aquatiques sont particulièrement exposés et sensibles à ces effets.

La nécessité de préserver l'équilibre de ces écosystèmes sous entend, si l'on ne peut éviter leur contamination, que l'on puisse la limiter, sinon contrôler leur évolution.

Au département de Pharmacie-Toxicologie de l'Ecol Inter-Etats des Sciences et Médecine Vétérinaires de Dakar, l'un des principaux axes d'orientation de la recherche en matière de toxicologie de l'Environnement, est la maîtrise de méthodes de suivi de la pollution, fiables et adaptées à nos réalités. Le présent travail a pour objectifs l'élaboration à l'E.I.S.M.V. d'une méthode sûre de dosage des cholinestérases chez les poissons d'eau douce et la vérification d'une possibilité de relation entre leurs taux et le degré de pollution du milieu aquatique par les insecticides organophosphorés. Pour cela des échantillons de deux espèces de poissons d'eau douce (Tilapia nilotica) et Clarias lazera) ont été prélevés au lac de Guiers (nord Sénégal) es à l'Anambé (sud Sénégal) en saison sèche et en hivernage.

La mesure des cholinestérases par la méthode d'ELLMAN au niveau de divers organes (encéphale, foie, branchies) a abouti aux conclusions suivantes =

-Le triton ajouté à 2 p.1000 au milieu d'homogénéisation de ces organes, potentialise leur activité cholinestérasique. Les augmentations d'activité induites sont fonction de l'organe et du substrat. Elles sont plus marquées pour l'encéphale et avec l'acétylthiocholine. Nous avons en effet obtenu avec l'encéphale de <u>Tilapia nilotica</u> 72,05 p.100 d'augmentation avec l'acétylthiocholine et 61,27 p.100 avec le propionylthiocholine contre 21,84 et 9,45 p.100 respectivement avec le foie de cette espèce.

-La cinétique de la réaction chimique révèle que la dilution des enzymes à 1 permet une bonne lecture de l'activité cholinestérasique affichée en variation de densité optique sur l'écran du spectrophotomètre. A cette dilution la concentration des substrats à 1,25 mM permet d'obtenir des activités enzymatiques proches de l'activité maximale.

-L'activité cholinestérasique varie en fonction du substrat, de l'organe, de l'espèce, de la période et du lieu de prélèvement.

-En fonction du substrat : Pour un même organe l'activité varie en fonction du substrat utilisé. C'est ainsi que l'encéphale présente une activité plus élevée avec l'acétylthiocholine alors que le foie est plus actif avec le propyonylthiocholine.

-En fonction de l'organe : Pour un même poisson et avec un même substrat, l'encéphale présente une activité supérieure à celle du foie et encore plus à celle des branchies. Par exemple chez <u>Tilapia nilotica</u> et avec l'acétylthiocholine comme substrat, l'encéphale est 3 à 4 fois plus actif que le foie et 11 à 12 fois plus que les branchies ; ces derniers sont à leur tour 3 à 4 fois moins actifs que le foie.

-En fonction de l'espèce : <u>Clarias lazera</u> présente une activité encéphalique plus élevée que celle de <u>Tilapia</u> <u>nilotica</u> alors que celui-ci présente des activités hépatiques et branchiales plus élevées.

-En fonction du moment de prélèvement : L'évolution de l'activité cholinestérasique se fait en fonction
de la saison, elle même en rapport avec les traitements
phytosanitaires. En fin hivernage, période des traitements phytosanitaires, nous avons noté une dépression de
l'activité cholinestérasique par rapport aux valeurs de
saison sèche. Au cours de celle-ci, l'activité remonte du
fait de l'absence de traitement phytosanitaire. Les pourcentages d'inhibition que nous avons observés varient entre
20 et 70 p.100.

Quant-à l'évolution de l'activité avec le lieu de prélèvement, nous n'avons pas observé de variation en relation avec ce paramètre. Cela peut être expliqué par le parallélisme de la lutte phytosanitaire dans les deux zones expérimentales.

Au terme de ce travail, il ressort que le dosage des cholinestérases par la méthode photométrique d'ELLMAN chez le poisson est maîtrisable et peut être effectivement appliqué au suivi de la pollution du milieu aquatique par les insecticides organophosphorés. Pour cela il est nécessaire de tenir compte de deux éléments essentiels :

-Sur le terrain : tenir compte d'un part de la période de prélèvement afin de pouvoir déterminer les activités enzymatiques de référence et calculer les pourcentages d'inhibition et, d'autre part, choisir les espèces de poissons les plus disponibles.

-Au laboratoire : se mettre dans les conditions optimales qui favorisent l'expression de l'activité cholinestérasique, ce qui passe entre autres par le choix judicieux des organes, des substrats, de leurs dilutions les

plus efficientes et par l'ajout du triton au milieu d'homogénéisation.

Notre souhait est que ce travail soit élargi à d'autres espèces aquatiques et qu'il puisse surtout ^être utilisé, dans la pratique, pour le suivi de la contamination du milieu aquatique par les insecticides organophosphorés.



BIBLIOGRAPHIE

1- ABBAN (E.K.); SAMMAN (J.)

Préliminary observations of effect of the insect larvicide Abate on fish catches in the river OTI, Gana. Environmental Pollution 1980, 21: 307-311.

2- ABIOLA (F.A.)

Pollution de l'environnement par les effluents industriels.

Dosage des fluorures, du cadmium et du chrome en milieu marin.

Mémoire de Diplôme d'Etudes Approfondies (D.E.A.),

Paris VII, 1986.

3- ABIOLA (F.A.); SERE (A.); SAWADOGO (J.G.); DIATTA (F.) et LX (M.).

Cholinesterase depression among senegalese crop protection workers exposed to organophosphorus pesticides.

Bulletin of Environmental Toxicology 1988, 41: 483-485.

4- ANIWI (L.A.K.)

Fish head cholinesterase activity after aerial application of Temephos in two rivers in Burkina -Faso, West Africa.

Bulletin of Environmental contamination and Toxicology 1987: 38: 461-466.

5- BALDE (P.)

Organisation de l'économie rurale à Keur-Momar-Sarr autour du marché hebdomadaire in Le lac de Guiers : Problématique d'environnement et de développement. Actes du Colloque Institut des Sciences de l'Environnement (ISE) Dakar 09-11 Mai 1983.

6- BUCK (W.B.) ; OSWEILER (G.D.)

Clinical and diagnostical veterinary toxicology edited by GARRY A. VAN GELDER; second edition - 1980.

7- BUSBY (D.G.) ; PEARCE (P.A.)

Effect of an organophosphorus insecticide on brain cholinesterase activity in white throated sparrows exposed to aerial forest spraying.

Journal of applied Ecology, 1983 20: 255-263.

8- COGELS (F.X.); GAC (J.Y.)

Circulation et salinité des eaux du lac de Guiers. Problèmes de développement et modèle de gestion.

in Le lac de Guiers : Problématique d'environnement et de développement . Actes du colloque ISE Dakar - 09-11 mai 1983.

9- COGELS (F.X.); GAC (J.Y.)

La chlorinité des eaux du lac de Guiers (Sénégal).

Bilan quantitatif, qualitatif et perspectives.

in Le lac de Guiers : Problématiques d'environnement et de développement. Actes du colloque ISE Dakar 09 - 11Mai- Dakar.1983

10- COLAS (R.)

La pollution des eaux

Collection Que sais-je 1962, n°983.

Presses Universitaires de France (PUF).

11- COLY (S.) M.

Mesure de l'activité cholinestérasique plasmatique et érythrocytaire. Application de l'effet des insecticides organophosphorés chez les manipulateurs.

Thèse Méd. Vét.; Dakar; 1988, N°28.

12- DAGET (J.); ILTIS (A.)

Poissons de Côte-d'Ivoire (eaux douces et saumâtres) Mémoires de l'Institut Fondamental d'Afrique Noire. IFAN - DAKAR, 1965 ; n°74.

13- DENOUX (G.)

Hydrobiological evaluation of side effects of larvicide treatments against <u>Simulium damnosum</u> in West Africa.

Office de Recherches Scientifiques et Techniques

d'Outre-Mer (O.R.S.T.O.M.) ; réunion de travail sur la limnologie africaine, NAIROBY, 16-23 décembre 1979.

14- DIA (A)

Le phytoplancton du lac de Guiers. Approche quantitative et qualitative.

in : Le lac de Guiers - Problématique d'environnement et de développement . Actes du colloque ISE Dakar 09-11 Mai .1983.

15- DIENG (O.)

La pêche au lac de Guiers

in : Le lac de Guiers : Problématique d'environnement et de développement. Actes du Colloque ISE, Dakar, 09-11 Mai 1903.

16- ELLMAN (L.); DIANE COURTNEY (K.); ANDRES (V.Jr.); FEATHERSTONE (R.M.)

A new and rapid colorimetric determination of acetylcholenesterase activity.

Biochemical Pharmacology 1961; 7: 38-95.

17- ELWOOD (F.H.); FLEMING (W.J.)

Anticholinesterase prosoning of birds, field monitoring and diagnosis of acute poisoning.

Environmental Toxicology and Chemistry 1982, 1: 27-28.

18- GELMAN (A.) : HERZBERG (A.) :

A field method to certify whether fish died from poisoning by acetylcholinesterase inhibition.

Veterinary Bulletin, 1980; 50: 223.

- 19- KANAEV (A.I.); GRISHCHENKO (L.I.); TRONDINA (G.A.); WERKHOVSKII (A.P.)

 Diagnosis of poisoning of fish by phtalophos (Phosmet)

 Veterinary Bulletin 1978; 48: 346.
- 20- KAYSER (C.)

Physiologie : Système nerveux, muscles.

Tome 2 Charles Kayser; 2e édition Flammarion 1969; pp.1467.

21- KORZHEVENKO (G.N.); LESHCHEV (V.V.); METELEV (V.V.) BICHKO (V.F.)

Rapid testing for organophosphorus pesticide poisoning in fish.

Vet. Bull. 1977; 47: 294.

22- LEULER (J.)

Le lac de Guiers.

in Le lac de Guiers. Problématique d'environnement et de développement. Actes du Colloque ISE 09-11 Mai - Dakar 1983.

23- MACEK (K.J.)

Acute toxicity of pesticide to blue gills.

Vet. Bull. 1976 ; 46 : 446.

24- METELEV (V.V.); BRICHKO (V.F.); KORZHEVENKO (G.N.)

Residues of some organophosphorus compound and their effects on fish.

Vet. Bull. 1977; 47: 786.

25- MIKULINA (S.S.); SOKOL'SKAYA (N.P.)

Influence of some pesticides on ontogenis in carp (dichlorvos, malathion, fenitrothion, phosalone).

Vet. Bull. 1976; 46: 137.

26- PARE (M.)

i

L'utilisation des pesticides au Burkina-Faso Thèse Méd-Vét : Dakar 1985 ; 11.

27- PESSON (P.); LEYNAUD (G.); RIVIERE (J.); CABRIDENC (R.) (et al...)

La pollution des eaux continentales, incidences sur les biocénoses aquatiques.

1976 - Gauthier - Villard Ed. Paris.

28- ROBERTS (R.J.)

Pathologie du poisson

Traduction française de P. AUTHEVILLE

1976 - Maloine SA. Ed. Paris.

29- SALTE (R.); SYVERTSEN (C.); KJONNOY (M.); MONTHM (F.)

Fatal acetylcholinesterase inhibition in salmonias subjected to a routine organophosphorus treatment.

Aquaculture 1987, 61: 173-179.

30- SENE (F.)

Pesticides utilisés par l'agroindustrie (C.S.S. et SAED) dans la région du lac de Guiers. Analyse de l'accumulation de la dieldrine et de la toxicité du carbofunan et du propanyl.

Mémoire de D.E.A. Institut des Sciences de l'Environnement - Dakar - 1987.

31- SIDO (S.)

Mesure de l'activité cholinestérasique chez les Ruminants. Application au diagnostic de l'intoxication par les insecticides organophosphorés. Thèse Méd. Vét. Dakar 1987 ; 8.

32- STROKUN (N.A.)

Enzymatic activity as an indicator of physiological state of fish (carp). Vet. Bull. 1980, 50: 1021.

33- THIAM (A.)

Thypha Australis Shum et Thonn : Une entrave au développement socio-économique du lac de Guiers ?

in Le lac de Guiers. Problématique d'environnement et de développement. Actes du colloque ISE - Dakar 09-11 Mai 1983.

34- THIAO (M.)

Structures traditionnelles et structures mudernes de production à NDER (lac de Guiers - Senegal)

in Le Lac de Guiers - Problématique d'environnement et de développement Actes du colloque ISE - Dakar 03-11 mai 1083.

35- TOURTE (C.)

Insecticides et Environnement ; résidus et toxicité dans les écosystèmes. Situation actuelle et perspectives d'avenir de la lutte contre les insectes, agents et vecteurs de maladies.

Thèse Méd. Paris V, 1972 ; 140.

36- VINCKE (P.P.)

Présence d'une absence : la bilharziose humaine au lac de Guiers et les aménagements à venir.

in Le lac de Guiers. Problématique d'environnement et de développement. Actes du Colloque ISE. Dakar 09-11 Mai 1933.

37- WANE (O)

Utilisation urbaine de l'eau du lac de Guiers et planification écologique intégrée de la ville. In le Lac de Guiers. Problématique d'environnement et de développement. Actes du colloque ISE;

Dakar 03-11 Mai 1983.

38- WERKOWSKII (A.P.); GRISHCHENKO (L.I.); TRONDINA (G.A.)

Toxicity of gardona (tetrachlorvinphos) for fish and the diagnosis and prevention of poisoning.

Vet. Bull. 1932; 52: 994.

ANONYMES

- 39- La valeur et les limites de diverses méthodes de surveillance biologique de la qualité des eaux pour le poisson d'eau souce.

 Commission Européenne Consultative pour les Pâches dans les Eaux Intérieures (CECPI) FAO, 1978, n°32
- 40- Rapport annuel campagne agricole 1907-1980

Editeur : Ministère du Développement Rural - Société de Développement Agricole et Industriel (MDR/SODAGRO) Dakar Sénégal.

- 41- Rapport annuel campagne agricole 1989-1939

 Editeur: MDR/SODAGRI Dakar Sénégal.
- 42- Aménagement du bassin de l'Anambé

MDR/SODAGRI - Dakar - 1975.

vol II rapports 2,3 et 4

vol III rapport 7C

vol V rapports 9,10 et 11.

43- Atlas du Sénégal

Les atlas Jeune Afrique 1983, Ed. Jeune Afrique 2e édition - Paris - pp.71.

ţ.

RESULTAS DU TEST DE STUDENT APPLIQUE AUY VARIATIONS DE L'ACTIVITE CHOLINESTERASIQUE EN FONCTION DU MOIS (moyennes mensuelles au lac de Guiers

			l			ENCEPH	ALE					
				A S C	C h		? S C h					
Movonnes	nes comparées Espèces		t ddlConclusion		đđl	t	•	Conclusion				
Moyermes	Comparees	Especes	uar	donné par la table	Calculé			donné par la table	Calculé	Conclusion		
Janvier Février	Tilapia.	. 16	2,120	0,51	NS	16	2,120	0,61	NS			
		Clarias	_	-	-	_	-	-	-	-		
	Mars	Tilapia .	16	2,120	1,46	NS	16	2,120	1,49	ns		
Janvier		Clarias	4	2,776	0,45	NS	4	2,77€	0,32	NS		
Janvier Octobre	Tilapia	17	2,110	3,34	s	17	2,110	3,78	s			
	Octobre	Clarias	3	3,182	3,01	s	3	3,182	3,55	S		

N.S. = Non significatif
S. = Significatif

E	N	C	\mathbf{E}	p	H	Δ	T.	F
ட	T.A	\sim	ı	1	11	м	1.	r.

				AS	C h			P S	C h		
Movennes (Moyennes comparées Es		ddi	t		Compliant	1.17	t			
		Espèces ddl -		donné par la table	Calculé	Conclusion	ddl -	donné par la table	Calcul@	Conclusion	
SANS	AVEC	Tilapia	17	2,110	4,82	S	16	2 ,1 20	4,34	S	
TRITON	TRITON	Clarias	_		-	-	-	_	-	_	

N.S. = Non Significatif

S. = Significatif

F O I E

				A S	S C h		PSCh				
Movemen	Moyennes comparées			t	t			t			
Moyernes	comparees	Espèces dd		donné par la table	Calculé	Conclusion	ddl	donné par la table	Calrulé	Conclusion Conclusion	
SANS TRITON	AVEC TRITON	T. nilotica	17	2,11	0,71	N.S	17	2,11	2,20	S	
TITLION	TITTON										

12-1

Résultats du test de STUDENT appliqué aux variations de l'activité choline stérasique en fonction du temps (moyennes mensuelles au lac de Guiers).

			1.000		F	0 I	E			
				A S	C h			P S	C h	
					t	Conclusion	dd1	t		Conclusion
MOYENNES	COMPAREES	ESPECES	ddl.	donné par la table	Calculé			donné par	Calculé	
		Aglapia _	16	2,120	1,46	. NS	16	2,120	1,49	ns
Janvier	Février	Clarias	-	-	-	-	-	_	_	
Janvier	Mars	Tilapia	15	2,131	3,05	s	15	2,131	C,49	NS
banvier	Figure	Clarias	4	2,776	1,01	NS	4	2,776	C,98	NS
Janvier Octobre	Tilapia	16	2,120	2,67	s	16	2,120	c,08	NS	
Janvier	CCCODIE	Clarias	3	2,182	0,79	NS	3	3,182	0,54	NS

N.S. = Non Significatif

S. = Significatif

Résultats du test de STUDENT appliqué aux variations des activités cholinestérasiques mensuelles moyennes en fonction de la saison

			i			E N C	E P	H A L	Е	
				A	s c h			P	s c h	
Moyennes comparées Espèces		ddl	t					t		
				donné par la table	Calculé	Conclusion	dd1	donné par la table	Calculé	Conclusion
		Tilapia	18	2,101	2,91	S	17	2,110	3,05	S
Avril	Octobre	Clarias	16	2,12	0,99	NS	13	2,16	0,35	NS

N.S. = Non Significatif
S. = Significatif

F O I E

				A S	C h			P S	C h	
Movennes o	ennes comparées Espèces		dd1	t	t			t		
,				donné par la table	Calculé	Conclusion	dd1	donné par la table	Calculé	Conclusion
		T spig s	18	2,101	1,33	NS	18	2,101	2,84	s
Avril	Octobre	Clarias	16	2,12	2,29	s	12	2,12	3,74	S

ENCEPHALE

				A S	C h		p S C h				
	Fendans		441	ddl donné par la table. Calculé		Conclusion	dd1	t			
Moyennes	comparées	Espèces dd1					uuı	donné par la table	Calculé	Conclusin	
la sela á	Lac de	Tilapia	19	2,093	0,29	NS	19	2,093	0,66	NS	
Anambé	Guiers	Clarias	11	2,201	0,76	NS	11	2,201	0,92	NS	

N.S. = Non Significatif

S. = Significatif

FOIF

	· ·			A S	C h			P S	C h	
Moyennes	comparées	rées Espèces		t		Conclusion	đđl	t		Conclusion
			đđ1	donné par la table	Calculé			donné par la table	Calculé	
Anambé	Lac de Guiers	Tilapia	19	2,093	1,22	NS	19	2,093	1,00	NS
	Guiers	Clarias	11	2,201	1,16	NS	11	2,201	2,77	NS

SERMENT DE VETERINAIRES

DIPLOMES DE DAKAR

"Fidèlement attaché aux directives de Claude Bourgelat, fondateur de l'enseignement vétérinaires dans le monde je promets et jure devant mes maîtres et mes aînés :

- D'avoir en tous moments et en tous lieux le souci de la dignité et de l'honneur de la profession vétérinaire.
- D'observer en toutes circonstances les principes de correction et de droiture fixés par le code déontologique de mon pays.
- De prouver par ma conduite, ma conviction que la fortune consiste moins dans le bien que l'on a, que dans celui que l'on peut faire.
- De ne point mettre à trop haut prix le savoir que je dois à la générosité de ma partie et à la sollicitude de tous ceux qui m'ont permis de réaliser ma vocation.

Que toute confiance me soit retirée s'il advienne que je me parjure.

LE CANDIDAT

VU							
LE DIRECTEUR	LE PROFESSEUR RESPONSABLE						
D E L'ECOLE INTER-ETATS	DE L'ECOLE INTER-ETATS DES						
D ES SCIENCES VETERINAIRES	SCIENCES ET MEDECINE VETERINAIRE						
VU							
LE DOYEN							
D E LA FACULTE DE MEDECINE	LE PRESIDENT DU JUPY						
T DE PHARMACES							
	VU ET PERMIS D'IMPRIMEP						
	Dakar, le						
LE RECTEUR, PRESIDENT	DE L'ASSEMBLEE						

DE L'UNIVERSITE DE DAKAR